



**RABIATOU  
BADIROU  
LA REINE DU  
TEXTILE AU BENIN**

**S.E. Nkosazana  
Dlamini-Zuma,  
Ministre à la Présidence  
chargée des femmes, de la  
Jeunesse et des personnes  
handicapées d'Afrique du Sud**



[www.femmesdafriques.com](http://www.femmesdafriques.com)

MENSUEL PANAFRICAIN DE PROMOTION DU GENRE

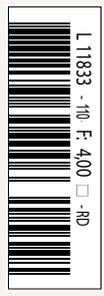
**FEMMES d'AFRIQUE**  
*Magazine*

**N° 110 AVRIL 2024**

Africa CEMAC : 1500 Fca - Other african country : 4\$ US - Europe : 4 Euros - Switzerland : 6,50 CHF - America : 6\$ US - Maroc : 20 Dhs - Madagascar : 5000 Ariary



**ARLETTE SOUDAN-NONAUT,  
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET  
DU BASSIN DU CONGO**



**SPECIAL 8 MARS 2024  
L'AFRIQUE VEUT L'EGALITE  
ICI ET MAINTENANT**



LA CLÉ POUR COMPRENDRE L'AFRIQUE

# HOMMES d'AFRIQUE Magazine

MENSUEL DE L'ACTUALITÉ DES PERSONNALITÉS AFRICAINES

Afrique Zone CEMAC : 1500.fcfa - Autres pays d'Afrique : 4\$ US - Europe : 4 Euros - Suisse : 5,50 CHF - Amérique : 6\$ US - Maroc : 20 Dhs - Madagascar : 50000 ARIARY



N° 2 Rue Australia - Imm. N° 04 - Océan - Rabat - Maroc

Tél. : +212 5 37 72 58 31 • Gsm : +212 6 48 82 21 37

Site web : [www.hommesdafrique.com](http://www.hommesdafrique.com)

4, Rue d'Australie  
Rabat, Maroc  
www.femmesdafrique.com

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
**PRÉSIDENT DU CONSEIL EDITORIAL**  
Samirat NTIAZE  
samirat2008@gmail.com  
tél. : +212 6 48 82 21 37

éditeur  
SANTIA BUSINESS DEVELOPMENT (SARL)  
79 AVENUE IBN SINA APPT N° 14 AGDAL, RABAT - MAROC

**Cameroun**  
**JOURNALISTE**  
Sylvestre Tetchida  
+237 95264115  
Tetchiada@yahoo.fr

Joseph KAPO  
tél. : +237 7779 4485  
kapojoseph@yahoo.fr

Ngaleu Woukogou christelle  
tél. : + 237 76026816  
Email:chrisngaleu@yahoo.fr

Zacharie Roger MBARGA  
mbargaroger@yahoo.fr  
tél. : +237 697846674

nyeck Wilfried junior  
tél. : 00237695057925  
Email: obonomanie@yahoo.com

**Egypte**  
**JOURNALISTE - REPRÉSENTANT**  
Eric I. Asomugha  
tél. : +20 116 003 3228

**MAROC**  
Karima Mouhallam  
tel: +212 0642969974  
karimamouhallam@hotmail.com

**USA**  
NTIAZE NDONGMO Mohamed  
tél. : +1 (202) 823-878 / +12028238783  
anelkapresi2010@gmail.com

Eric I. Asomugha  
tél. : +1 267 243 9580  
achoski@gmail.com  
eric@fissonline.com

USA. Sy soire salimata  
Syssoire@yahoo.com  
+1 (646) 240-1155

Amde Nardos  
Adohelna1@gmail.com  
+1 (703) 228-9800

**France**  
Georgina Mercader  
tel: +33681461270  
mail: sanggeorgina@hotmail.com

Salomon Mezepo  
tél. : +33 601 181 652  
menaibuc@orange.fr

**Suisse**  
**REPRÉSENTANT**  
METANGMO Patrick  
tél. : +41797966656  
wtsobgny@gmail.com

**Côte d'Ivoire**  
**CORRESPONDANT**  
Valery Foungebe  
tél. : +225 40 40 20 51  
v.foungebe@yahoo.fr

**Congo**  
**JOURNALISTE**  
Jean Igor Cameroun  
tél. : +242 06 522 6217  
+242065226217  
E-mail: igorcameroun1303@gmail.com

**Gabon**  
**REPRÉSENTANT**  
Serge Olivier NziKoue  
tél. : +241 07 36 67 65  
nzikoue\_so@yahoo.fr

**Bénin/Togo**  
**JOURNALISTE**  
ferdinand Gade  
Tél. : +228 97 38 61 13 togo  
+229 97 84 97 76 Bénin  
ferdinandgade@gmail.com

HOUNGBEDJI Cir Raoul.  
Tél : (+229) 52 22 72 22  
E-mail : houciral@yahoo.fr

**Guinée Equatoriale**  
**JOURNALISTE**  
Ela Ondo Onguene Clemente  
tél. : +240 222 022 315  
clementeela@hotmail.com

Jillapia Nestor  
tél. : +240222259070

**TRADUCTEUR**  
Tsobgni Bruno  
tél. : +240 222 24 33 26

**Conception**  
hichampro2020@gmail.com

**Imprimerie**  
Bahiprint

**Périodicité: Mensuel**  
Dépôt légal  
2013PE0010  
ISSN  
2028\_9944

# SOMMAIRE

## FEMMES EN VUE

6/ **BENIN** : Rabiatoru Badirou: une héroïne d'aujourd'hui !

10/ **LAURENCE NDONG**, Ministre de la Communication et des MEDIAS , Porte-parole du gouvernement

## LEADERS

16/ **S.E. Nkosazana Dlamini-Zuma**, Ministre à la Présidence chargée des femmes, de la Jeunesse et des personnes handicapées d'Afrique du Sud

## DIPLOMATIE

22/ **SE Nezha Alaoui M'Hammi** Ambassadeur du Maroc en Ethiopie et Djibouti

## SPECIAL 8 MARS 2024

24/ Côte d'Ivoire : Mariétou Koué rend hommage aux femmes qui donnent le savoir

26/ Cameroun : Chantal Biya appelle les femmes à travailler ensemble pour rendre le monde meilleur

28/ MALI : La Ministre Coulibaly Mariam Maiga rend hommage à Assimi Goita

30/ Algérie : La parité réelle ou en voie de consécration est un acquis constitutionnel

32/ GABON : La ministre des Affaires sociales, Nadine Nathalie Awanang, s'engage au nom de son pays.

35/ TUNISIE : Seul pays au monde à célébrer, deux fois l'an, la journée de la femme.

38/ Bénin : Investir au profit de la femme et du genre.

40/ Togo : Trois Piliers Pour Les Femmes A Retenir.

42/ Niger : La Sante De La Femme Au Cœur De La Celebration.

44/ Nigeria : Les Femmes Nigeriennes Celebrees Par Timbu

46/ Burkina Faso : Les Femmes De La Brigade Verte A L'honneur.

48/ CONGO-JIF : Les femmes ont célébré cette journée avec ferveur et sous le signe de l'égalité de sexes.



## SOCIÉTÉ

50/ **COOPÉRATION CEDEAO – PNUD** : Une approche régionale discutée à Addis-Abeba

## L'INVITÉE

52 / Arlette Soudan-Nonault, Ministre De L'environnement, Du Développement Durable Et Du Bassin Du Congo : « Les changements climatiques deviennent une préoccupation majeure pour les plus hautes instances du continent car ce sont des déclencheurs de crises liées aux déplacements de populations »

## ECONOMIE

58/ 22ème Session ordinaire du Conseil des Gouverneurs de la Banque d'Investissement et de développement de la CEDEAO La Ministre Kaba Nialé fait son bilan : « Ma mandature a été caractérisée par de profondes mutations institutionnelles »

## SANTÉ

60/ Santé publique : Enjeux et déclinaisons de la notion de genre, santé et droits sexuels et reproductifs en Afrique

## BEAUTE

62/ **MARBOUHA** : Quand Cosmétique et Coupe du Monde se Marient...

## CULTURE

61/ Musique : Sylama : blanche de peau, africaine dans l'âme



# Votre magazine Femmes d'Afrique est disponible sur Kalpin, le premier kiosque digital au Maroc

Prix  
unitaire

**60** DH

Accès digital

Prix  
annuel

**590** DH  
Par an

Accès digital  
à 12 numéros

Prix  
étudiant

**530** DH  
Par an

Accès réservé  
aux étudiants



## BRISER LES CHAINES : VERS UNE AFRIQUE OÙ LES FEMMES SONT PLEINEMENT ÉMANCIPÉES

L'émancipation des femmes en Afrique est un sujet d'une importance cruciale qui transcende les frontières nationales et les barrières culturelles. Alors que les Nations Unies continuent de plaider en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes à travers le monde, l'Afrique demeure une région où ces efforts revêtent une signification particulière. L'égalité des genres est non seulement un impératif moral, mais aussi un moteur essentiel du développement socio-économique durable sur le continent.

C'est la quintessence des messages issus du 37e Sommet de l'Union Africaine de février dernier, et, ensuite, de la Journée internationale de la Femme. Pour autant, l'émancipation des femmes en Afrique est un processus complexe qui nécessite une approche holistique, prenant en compte les défis spécifiques auxquels les femmes africaines sont confrontées. Malgré des progrès notables au fil des années, les inégalités persistent, avec des répercussions dévastatrices sur le développement économique et social. Les femmes représentent une proportion significative de la main-d'œuvre agricole en Afrique, mais elles sont souvent confrontées à des obstacles tels que l'accès limité à la terre, aux intrants agricoles et aux services financiers. En outre, les femmes africaines continuent de subir des taux élevés de violence basée sur le genre, entravant ainsi leur capacité à contribuer pleinement à leurs communautés.

Toutefois, malgré ces défis, il y a des raisons d'espérer. De nombreux pays africains ont adopté des politiques visant à promouvoir l'égalité des sexes et à protéger les droits des femmes. Des initiatives telles que l'éducation des filles, l'accès aux soins de santé reproductive et la promotion de l'autonomisation économique des femmes ont été mises en œuvre avec succès dans divers contextes. Ces efforts ont démontré que lorsque les femmes sont pleinement intégrées dans tous les aspects de la société, les communautés et les nations dans leur ensemble prospèrent.

L'autonomisation des femmes ne concerne pas seulement la justice sociale, mais elle est également essentielle pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Les femmes jouent un rôle central dans la réalisation de nombreux ODD, notamment en ce qui concerne la réduction de la pauvreté, la promotion de la santé maternelle et infantile, la lutte contre le changement climatique et la construction de sociétés pacifiques et inclusives. Investir dans l'autonomisation des femmes est donc une stratégie fondamentale pour accélérer le développement durable en Afrique.

Cependant, pour réaliser pleinement le potentiel des femmes africaines, il est impératif de surmonter les obstacles persistants. Cela nécessite un engagement politique fort, des investissements ciblés dans les programmes et les infrastructures qui favorisent l'égalité des sexes, ainsi que la promotion d'une culture de respect des droits des femmes. Les gouvernements, la société civile, le secteur privé et la communauté internationale doivent travailler de concert pour créer un environnement favorable à l'autonomisation des femmes à tous les niveaux.

L'actualité récente met en lumière à la fois les progrès réalisés et les défis persistants en matière d'émancipation des femmes en Afrique. Des initiatives telles que la campagne "HeForShe" de l'ONU, qui vise à mobiliser les hommes et les garçons dans la lutte pour l'égalité des sexes, ont gagné en popularité à travers le continent. De plus, les mouvements #MeToo et #BalanceTonPorc, bien que nés ailleurs, ont également inspiré des conversations cruciales sur la violence basée sur le genre et le harcèlement sexuel en Afrique.

Cependant, ces progrès sont souvent contrebalancés par des régressions et des défis persistants. Les conflits armés continuent de dévaster de nombreuses régions de l'Afrique, exacerbant les vulnérabilités des femmes et des filles. Les mariages précoces et les mutilations génitales féminines restent des pratiques répandues dans de nombreuses communautés, compromettant le droit des femmes à décider de leur propre avenir.

Aussi est-il nécessaire de redoubler d'efforts pour surmonter les obstacles persistants et de créer un environnement où les femmes et les filles peuvent non seulement survivre, mais aussi prospérer. L'égalité des sexes n'est pas seulement un objectif à atteindre, mais une condition préalable à un avenir prospère et équitable pour tous en Afrique.



BENIN

# Rabiatou Badirou : une héroïne d'aujourd'hui !

Dans le sillage vibrant de la Journée Internationale des Droits de la Femme, le Bénin a célébré ses joyaux culturels et entrepreneuriaux. Au cœur de cette célébration, une exposition dédiée aux parcours exceptionnels de « 22 héroïnes d'hier et d'aujourd'hui ».

L'inauguration s'est tenue le samedi 23 mars, sous l'égide du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts ainsi que du Ministère du Travail à Cotonou. Cette rétrospective se poursuivra jusqu'au 23 juin au Centre Africain des Arts Ken Bugul, à Porto Novo. FP a voulu rendre

hommage à l'une d'elles, Rabiatou Badirou, une nana benz d'aujourd'hui !

## **Distinction nationale : une reconnaissance méritée**

Lorsqu'interrogée sur ce que représente pour elle cette distinction nationale, Rabiatou s'exprime avec une humilité émouvante. Sélectionnée parmi les 22 héroïnes ayant marqué l'histoire du Bénin, aux côtés de figures emblématiques telles qu'Angélique Kidjo et Marie Cécile Zinsou, Rabiatou partage son étonnement et sa gratitude. Cette reconnaissance souligne non seulement son impact dans l'industrie du tex-



tile, mais aussi son rôle en tant que femme d'affaires innovante et inspirante au Bénin.

### **Rabiadou Alli Badirou : un parcours inspirant**

Née à Porto-Novo en 1959, Rabiadou Badirou a suivi un chemin qui l'a menée de l'école primaire au Bénin jusqu'aux bancs de l'IDRAC à Paris, poussée par l'ambition et l'influence de sa mère, commerçante de pagne. Son retour au Bénin a marqué le début d'une carrière remarquable au sein de la société CICA, avant de faire face aux réalités d'un marché en mutation et de prendre une décision audacieuse : créer sa propre entreprise, La Perle Noire, en 1989.

La Perle Noire : Un engagement pour l'excellence  
Rabiadou Badirou n'est pas seulement une entrepreneure ; elle est

**Sa société, la Perle Noire, est le fruit d'une quête incessante de qualité...**

une visionnaire qui a su naviguer avec brio dans l'univers compétitif du textile. Sa société, La Perle Noire, est le fruit d'une quête incessante de qualité et d'originalité, amenant cette grande dame à parcourir le monde à la recherche de tissus uniques. Son engagement envers l'excellence l'a également poussée à investir dans la Sobetex, avant de recentrer ses efforts exclusivement sur La Perle Noire face aux défis du marché.

Un impact culturel et social profond  
Au-delà de ses réussites commerciales, Rabiadou Badirou a marqué le Bénin par son implication sociale et culturelle. Créatrice des « Journées du Textile », elle a contribué à la valorisation du textile africain et au

soutien des jeunes stylistes béninois. Son engagement ne s'arrête pas là. A travers l'association Donga Micro-finance, elle œuvre pour l'émancipation économique des femmes, en plus de soutenir régulièrement des orphelinats et des associations dédiées à la petite enfance. Chapeau bas madame !

### Un hommage mérité

Cette amoureuse du beau, incarne l'esprit de résilience, de créativité, et d'engagement qui inspire toute une génération au Bénin et au-delà. Son histoire est un témoignage puissant de ce que la passion, alliée à une volonté de fer, peut accomplir. En célébrant son parcours, nous rendons hommage à une figure emblématique du Bénin, une femme qui a su tisser son destin avec audace et finesse, influençant positivement l'industrie du textile africain et la société dans son ensemble.

A travers son parcours et son œuvre, elle rappelle à chacun de nous l'importance de poursuivre nos rêves avec détermination et d'œuvrer pour un monde plus juste et équitable. Son héritage, imprégné dans chaque fibre de La Perle Noire, continuera d'inspirer et d'élever les esprits bien au-delà des frontières de son pays. C'est une lumière qui brille non seulement sur l'industrie du textile mais aussi dans les cœurs de ceux qui aspirent à faire une différence dans leur communauté.

En regardant vers l'avenir, l'histoire de Rabiadou Badirou sert d'inspiration non seulement pour les femmes béninoises mais pour tous ceux à travers l'Afrique et le monde qui cherchent à marquer de leur empreinte les industries créatives africaines. Sa capacité à innover, à surmonter les défis et à contribuer de manière significative à la société est un modèle de leadership et de persévérance.

L'exposition en son honneur au



Centre Africain des Arts Ken Bugul est une célébration de l'esprit entrepreneurial, de l'engagement envers l'excellence et de l'impact social durable. C'est une invitation à reconnaître et à valoriser les contributions des femmes dans le développement économique et culturel, et un appel à soutenir et à encourager les générations futures de leaders féminins.

**Son parcours rappelle à chacun l'importance de poursuivre nos rêves avec détermination**

### Inspirer les générations futures à briller

Dans un monde en constante évolution, les leçons tirées du parcours de cette amazone du Bénin restent pertinentes. Il est essentiel de rester fidèle à nos valeurs, d'embrasser le changement avec courage et de travailler sans relâche à la réalisation de nos visions pour un avenir meilleur. Pour tous. Son histoire encourage chacun de nous à être des opérateurs brillants dans nos domaines respectifs, à tisser des liens solides et durables dans nos communautés et à laisser une empreinte positive qui résonnera pour les générations à venir.

En toute simplicité, Rabiadou Badirou a tissé sa légende dans l'histoire du Bénin et au-delà ! À travers son exemple, nous sommes tous invités à tisser les nôtres...

Par Renée MENDY



## LAURENCE NDONG, MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET DES MEDIAS, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT GABONAIS

# « La femme est le premier facteur du développement économique dans toute société humaine »

*Madame le Ministre, il y a un moment qu'une femme avait dirigé la stratégie Ministère de la Communication et le Porte-Parolat du Gouvernement, votre choix et confirmation récente à cette double fonction est-il la manifestation de l'importance qu'accorde le Gabon et le Président de la Transition, Chef de l'État à la question du Genre ?*

Les plus hautes autorités du pays, en tête desquelles le Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'État, le Général de Brigade Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, mettent en effet un point d'honneur sur la valorisation de la femme au sein de la société gabonaise. Vous avez certainement remarqué la présence au sein du Gouvernement gabonais de plusieurs femmes. Tout comme vous avez pu observer le rôle prépondérant que jouent les femmes à la tête d'un grand nombre d'administration.

Évidemment, la femme est le premier facteur du développement économique dans toute société humaine. Il n'est donc pas étonnant qu'elle prenne une place de choix chez les décideurs. Dans le secteur qui est le nôtre, celui de la Communication et des Médias, plusieurs femmes occupent des postes de direction aussi bien au ministère qu'au sein des médias publics. Par exemple, vous retrouverez aux directions générales de la communication, de Radio Gabon, de Gabon 24 ; aux présidences des conseils d'administration de Radio Gabon et de l'Agence Gabonaise. Donc, oui, au-delà de ma seule personne, c'est la manifestation de l'importance qu'accorde le Président de la République à la question du genre de façon

générale et à la femme gabonaise tout particulièrement.

*Quel est l'état des lieux du secteur de la Communication que vous avez trouvé à votre prise de service, quelles ont été vos premières actions et quelles sont vos perspectives ?*

Pris de façon singulière, parler du secteur de la Communication est une vaste entreprise. A notre arrivée à la tête de ce ministère, nous avons trouvé de nombreux chantiers initiés mais pas achevés. A titre d'exemple, nous avons trouvé le dossier sur la télévision numérique de terre (TNT) qui est un projet structurant très important ; nous avons hérité de la question des épargnants de la Poste Bank, lui aussi essentiel ; il y a la situation de la radio Africa numéro 1, ainsi que d'autres dossiers que nous avons traités dans le domaine du numérique, qui ne relèvent plus aujourd'hui de nos compétences, mais auxquels nous avons apporté des débuts de solutions ou que nous avons résolu. Nous en parlerons peut-être plus loin.

*Vous assumez également les fonctions de Porte-Parole du Gouvernement de Transition, quelle est la vision et les grands axes de travail du Gouvernement de Transition ?*

En tant que Porte-parole, je peux résumer la vision du Gouvernement de la Transition en un mot : le pragmatisme. En effet, les nouvelles autorités gabonaises, en tête desquelles le Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'État ont, dès leur arrivée à la tête du pays, décidé de sortir le Gabon des abîmes dans lesquelles il

était rendu, en menant des opérations concrètes qui ont directement impacté le quotidien de nos compatriotes. Vous n'êtes d'ailleurs pas sans savoir que le CTRI a dévoilé, le 13 novembre dernier, le chronogramme officiel de la Transition politique au Gabon. Ce chronogramme qui vise à impliquer activement le peuple gabonais dans un processus de décision démocratique, à travers une série d'étapes cruciales, est une passerelle essentielle vers la réalisation des six objectifs ambitieux de la transition, centrés sur la restauration de la stabilité, la réforme institutionnelle, la lutte contre la corruption, le développement durable, l'éducation, la santé, l'habitat, la route, ainsi que le dialogue national et la consultation publique. Voilà les grands projets du CTRI à l'horizon 2025. Dans le cadre de la mise en route de ces projets, plusieurs actions ont déjà été réalisées dans différents secteurs.

Dans le cadre du relèvement de l'économie nationale, vous avez été témoins des efforts consentis par le Gouvernement en matière de gestion de la dette gestion de la dette extérieure, pour résorber un certain nombre de créances, vis-à-vis de nos partenaires financiers. Il vous souviendra qu'en moins de trois mois de Transition, nous avons réussi à rembourser l'intégralité de nos créances auprès des bailleurs de fonds internationaux comme la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International, la Banque Africaine de Développement, l'Agence Française de Développement et la Banque Islamique de Développement. Cela nous a permis de faire la démonstration que nous pouvons contrôler et gérer de

façon circonspecte notre économie et que par ricochet, nous pouvons la stabiliser.

Le CTRI a dit vouloir rendre au Gabonais sa dignité. Cet objectif, plutôt englobant comporte des actions concrètes qui ont été réalisées en faveurs des populations. A titre d'exemple, le Gouvernement de la Transition avait très tôt lancé une opération de régularisation des artisans miniers dans l'arrière-pays. Cette initiative, menée dans le cadre de la réappropriation par les nationaux de cette activité longtemps restée aux mains des étrangers, avait suscité une grande frénésie chez les jeunes actifs, avec plus d'un millier de cartes d'experts délivrés par le Ministère des Mines.

Ces dernières semaines, la promesse qui avait été faite par le Président de la Transition de rétablir les allocations d'étude dans les lycées et collèges du Gabon a été réalisée. Tous les élèves répondant aux critères fixés pour bénéficier de la bourse scolaire, ont été servi à travers l'ensemble du territoire national.

La promesse faite par le Chef de l'État de rouvrir les recrutements à la fonction publique, toujours pour les jeunes, est, elle aussi, suivie des faits depuis quelques semaines. Les opérations de vérification des dossiers d'intégration déposés par les jeunes Gabonais sont en cours dans les différents ministères qui les transmettrons ensuite au Ministre de la Fonction Publique.

Le vœu émis par le Président OLIGUI NGUEMA de voir la réduction du prix du gaz domestique est aujourd'hui suivi des faits.

Concernant les infrastructures routières, en plus des nombreux travaux de réhabilitation engagés par le CTRI sur certains axes, le Gouvernement a pu obtenir du Groupe Colas, qui réalise les travaux de la Transgabonaise, que ce chantier d'aménagement soit livré à la fin du premier semestre de l'année 2024, plutôt qu'au début du mois de janvier 2025, comme initialement prévu.

Un autre axe de la vision du CTRI, comme son nom l'indique, est la réforme des institutions du Gabon. A travers l'action du Gouvernement, les

autorités souhaitent orchestrer un toilettage complet des textes qui régissent notre administration, et qui régulent le fonctionnement et la cohabitation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. C'est pourquoi le Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'État, le Général de Brigade Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA, a mis un point d'honneur à l'organisation, au mois d'avril prochain, des assises du Dialogue National, où les Gabonais pourront se parler.

*Madame le Ministre, bientôt six mois que le Gouvernement de Transition a été mis en place, il y a quelques*

## LE CHEF DE L'ETAT A MIS UN POINT D'HONNEUR À L'ORGANISATION AU MOIS D'AVRIL PROCHAIN, DES ASSISES DU DIALOGUE NATIONAL...

*semaines il a subi un réaménagement qui vous a confirmé à votre poste, que peut-on retenir comme bilan à ce jour de votre Ministère en particulier, du Gouvernement de Transition en général, et de votre confirmation ?*

Pour ce qui est de notre Ministère, anciennement Ministère des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, dont l'intitulé vient d'être reformulé, en Ministère de la Communication et des Médias, à notre arrivée, nous avons pensé qu'il était bon de placer l'humain, ainsi que les conditions de travail au centre de notre politique. Aussi avons-nous, dans un premier temps, tenu à responsabiliser de cadres dans les directions centrales,

à des postes longtemps restés vacants dans l'organigramme du Ministère, en formalisant les responsabilités que de nombreux compatriotes occupaient de façon informelle.

Nous avons également, conformément à la loi, dans les entités sous tutelle, revalorisé les salaires des collaborateurs les moins rémunérés, en nous assurant qu'ils soient payés, avec effet immédiat, au moins au revenu minimum mensuel (RMM) qui est de 150.000 FCFA au Gabon. Toujours en regardant aux conditions de travail, nous avons procédé à la rénovation des locaux du ministère et fourni du matériel de travail à l'ensemble des services de notre administration.

Nous avons aussi mis en place un comité de pilotage qui regroupe l'ensemble des directeurs généraux de l'administration centrale et ceux des entités sous tutelle, ce qui n'existait pas avant notre arrivée. En procédant ainsi, nous avons pour objectif de créer de la transversalité, de la cohérence et de la cohésion dans la mise en œuvre des actions stratégiques de notre département ministériel et les résultats sont là.

En outre, la remise en service de la chaîne de télévision Gabon Culture qui avait cessé d'émettre pour des raisons techniques avant notre arrivée, a figuré en bonne place dans nos priorités dès notre prise de service après le remplacement du matériel défectueux qui en était la cause. Nous avons revalorisé les salaires des agents des entités sous tutelle à hauteur du SMIG, notamment les salariés de Radio Gabon. Lorsque le Ministère comportait encore le pan numérique, nous avons réussi à obtenir :

- 1) le financement de la construction d'un Data Center avec sa redondance sur le sol gabonais ;
- 2) le financement du Point GA (. GA) de notre nom de domaine national ;
- 3) le financement de la promotion de la messagerie électronique de l'administration ;
- 4) la signature d'une convention avec Tech24, qui est un regroupement de patrons d'entreprises du secteur de notre numérique, afin de lui assurer la collaboration, l'accompagnement du ministère et l'accès à la commande publique sur

les marchés en dessous de 150.000 de FCFA, conformément à la décision du Chef de l'État. Notre action a également bénéficié à la société d'incubation du numérique du Gabon (SING) qui regroupe les start-up de l'écosystème du numérique grâce à l'engagement pris par le ministère de promouvoir la qualité de l'offre de nos start-up.

Nous avons obtenu, conformément aux instructions du Président de la République, l'augmentation de la subvention d'aide à la presse écrite qui est portée à 500 millions de FCFA, au lieu de 120 millions de FCFA en 2023.

Pour clôturer les actions menées sur le plan national, la situation des épargnants de la Poste Bank ne nous a pas échappée. Grâce à la volonté des plus hautes autorités, nous avons inscrit une dotation spéciale de 10 milliards de FCFA en vue de commencer à procéder au remboursement. La cerise sur le gâteau, c'est l'octroi, à titre exceptionnel, par le Chef de l'État, de 500 postes budgétaires au monde des médias publics, suite à un plaidoyer que nous avons fait auprès du Président de la République, après le diagnostic établi au terme des rencontres sectorielles et des visites de terrain. L'acquisition de ces postes budgétaires nous permettra de régulariser prioritairement les situations administratives de nos personnels dans les entités sous tutelles et dans les services internes.

Sur le plan international, nous avons pu rétablir et normaliser les relations avec l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), ainsi qu'avec Smart Africa. Nous avons enfin décroché le financement du projet Gabon Digital, pour 44 milliards de FCFA, pour la digitalisation de l'administration gabonaise.

Ce qui est clair et inévitable, c'est que beaucoup de choses auront encore changé dans les prochains mois. La Restauration et la Reconstruction du pays sont les objectifs, à termes, de cette transition, il faut donc faire le maximum de choses possibles. Nous avons dit que nous voulions rendre au Gabonais sa dignité. Ce message que nous avons fait passer l'opinion, je l'ai déjà dit ailleurs, je le redis aujourd'hui, n'est pas une vue de l'esprit. Le Gouver-



nement de la Transition dirigé par le Premier Ministre Raymond NDONG SIMA tient à la matérialisation de cette vision.

*Un dialogue national a été promis par le Président de Transition, Chef de l'État, et attendu par le peuple gabonais, se tiendra-t-il effectivement cette année ? Si oui, sera-t-il inclusif, ouvert à la diaspora et aux acteurs de la Société Civile ? La presse internationale sera-t-elle invitée à couvrir l'événement ? Comment cela se passera ?*

Oui, les autorités de transition et le Président OLIGUI NGUEMA ont promis d'organiser un dialogue national. Oui ce dialogue se tiendra et oui, il sera inclusif ! Je crois l'avoir déjà dit plus haut, cette grand-messe est essentielle à la trajectoire sociopolitique

que l'on veut donner au Gabon de demain. C'est pourquoi, il y a quelques mois, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Raymond NDONG SIMA avait appelé tous les Gabonais, où qu'ils soient, à formuler des propositions, afin de contribuer aux futurs débats. Cette invitation avait aussi pour but d'impliquer tout le monde, de façon inclusive, à l'élaboration des sujets. Vous savez bien que cette rencontre va permettre au pays de remettre à plat un certain nombre de textes qui encadrent la vie de la Nation, de renforcer l'État de droit, de restaurer de la confiance des compatriotes aux lois du pays. Il est absolument de bon aloi que toutes les filles et tous les fils du pays apportent chacun sa pierre à l'édifice. Le travail se fait déjà en amont, aujourd'hui on en est au dépouillement des ces cont-

ributions, à la compilation et à la centralisation des sujets sous formes de grandes thématiques. Ce travail sera suivi de l'organisation des commissions qui travailleront à la synthèse des propositions. Il sera ensuite présenté, sous forme de rapport, aux différentes autorités, CTRI, Gouvernement, les corps constitués et à l'Archevêque de Libreville qui présidera les travaux de cette rencontre historique. Encore une fois, toutes les bonnes volontés sont attendues à ce dialogue, que l'on soit à l'étranger ou non, on doit légitimement apporter sa contribution. Cet événement va aboutir à la mise en place d'une Assemblée constituante, à l'organisation d'un Référendum et à la transformation des recommandations de du Dialogue inclusif en textes de loi. Pour que tout ceci soit profondément gravé dans du marbre, le Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'État appelle tous les Gabonais, jeunes et moins jeunes, diaspora, société civile, presse à y participer.

*L'Institut Africain d'Informatique (IAI) basé à Libreville au Gabon qui a fait la fierté de l'Afrique par le passé et qui se trouvait dans une situation déplorable a trouvé grâce aux yeux des plus hautes autorités de la Transition du Gabon, qu'en sera-t-il désormais ? Est-ce vrai que vous avez également suggéré au Président de Transition, Chef de l'État, une remise en service de la Radio Panafricaine Africa Numéro 1 ? Sera-t-elle effectivement remise en service sous votre leadership ?*

Si on faisait un tout petit peu d'histoire, je vous dirais que l'Institut Africain d'Informatique est né de la volonté de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'OCAM qui en janvier 1971, avaient adopté et signé la Convention portant sa création. Cet établissement inter-Etats à caractère régional qui, était en effet sous la tutelle du Ministère des Nouvelles Technologies de l'Information et de la communication dont j'avais la charge avant le dernier remaniement gouvernemental. J'ai donc pu m'imprégner des difficultés structurelles de cette école et je

peux en effet en parler. L'IAI a vocation à former des informaticiens de tous niveaux et de toutes spécialisations. Il se trouve que depuis plusieurs années, le Gabon est seul à payer ses cotisations annuelles et cela ne suffit pas à maintenir à flot l'institution. La conséquence de cet état de fait est que de nombreuses insuffisances ont surgi dans le fonctionnement de l'IAI : vétusté des bâtiments, insalubrité et problèmes d'intendance.

Lorsque nous en avons la charge, nous avons préconisé dans un premier temps de dénoncer la convention qui lie le Gabon, pays cadre, aux autres pays membre, eu égard à leur

## LA RÉHABILITATION D'AFRICA NO1 EST L'UN DE NOS PROJETS STRUCTURANTS LES PLUS IMPORTANTS...

total désintéret vis-à-vis de l'IAI, afin de pouvoir reprendre en mains l'école de façon sereine. Nous nous sommes assez vite rendu compte de la longueur du temps que pourrait prendre la procédure, alors que nous souhaitons très rapidement réhabiliter et restauré cet outil de formation. Tout en n'abandonnant pas totalement le projet, nous avons également en sous-main le projet de délocaliser l'IAI à l'intérieur du pays. Cela pourrait ouvrir de nouvelles perspectives à l'école. Lorsque vous dites que l'IAI a trouvé grâce aux yeux des autorités du CTRI, vous n'avez absolument pas tort, car l'instruction du Président de la République est de sauver l'IAI. C'est pourquoi

un montant de 400 millions de FCFA a récemment été débloqué par l'État gabonais, afin de régler la question d'arriérés de salaires des personnels de l'école, qui menaçaient de reconduire leur piquet de grève après 26 mois de non-paiement. Cette action aussi bien salubre que symbolique a constitué la dernière que je posais en faveur de cette école en tant que ministre de tutelle et Président du conseil d'administration. Je ne doute pas un seul instant que mon successeur poursuivra les actions que j'ai initiées avec mes équipes pour redorer le blason de l'IAI. Cette école est une référence au plan national et elle constitue un de nos porte-étendards au niveau international.

En ce qui concerne Africa numéro 1, c'est vrai qu'au niveau du ministère, la réhabilitation de cette radio est l'un de nos projets structurants les plus importants. La bonne nouvelle c'est que le Président de la République nourrit la même ambition, celle de faire résonner à nouveau le tam-tam d'Afrique à travers les ondes. C'est donc en synergie que nous travaillons, avec mes équipes, avec les anciens d'Africa numéro 1 avec les potentiels investisseurs, sous l'impulsion du Chef de l'État, à la remise sur pieds de ce symbole du vert-jaune-bleu dans les meilleurs délais. C'est le vœu de tous les auditeurs de la radio africaine, c'est aussi le vœu des autorités de la communication et heureusement, c'est la volonté du Président de la République. Alors le rêve est permis.

*Madame le Ministre, vous êtes souvent membre de la délégation du Président de Transition lors de ses Visites de Travail à l'étranger, ce qui n'était pas souvent le cas pour les Ministres de la Communication au Gabon, est-ce à dire que le secteur de la communication est désormais valorisé, important dans la vision des autorités de la Transition et de son gouvernement, bénéficiant d'un regard favorable dans la mise en œuvre de la politique étrangère, ou c'est juste pour rassurer le reste de la diaspora gabonaise à faire le même choix que vous, celui de rentrer servir le Gabon ?*

Non. Tous les membres du Gouvernement peuvent faire partie de la délégation du Président de la République, cela dépend de sa seule volonté, mais aussi des dossiers qu'il va traiter dans ces différentes missions. Une fois que cela est dit, il ne s'agit pas pour le Président d'accorder plus d'importance à la communication par rapport aux autres secteurs. Je suis Porte-parole du Gouvernement, cette fonction m'emmène souvent à participer aux déplacements du Chef de l'État. Rien de plus.

***Le Gouvernement de Transition a décidé de valoriser et faire du renforcement des capacités des acteurs des médias une priorité, qu'en sera-t-il et est-ce que cette mesure s'étendra aux médias privés ?***

Le Gouvernement de Transition veut valoriser tous les secteurs d'activité dans notre pays. C'est l'objectif qui lui a été assigné par le CTRI, afin d'améliorer les conditions de vie de chaque Gabonais. En ce qui concerne le secteur de la Communication et des Médias, des signaux forts ont été faits dès le départ. Dès l'arrivée du CTRI, souvenez-vous que le Président OLIGUI NGUEMA avait immédiatement rassuré la presse en lui disant qu'elle devait garder la tête froide et faire son travail en toute quiétude. Souvenez-vous aussi que le Président de la République vient d'octroyer 500 postes budgétaires aux médias publics afin d'améliorer le service et de sécuriser les emplois des Gabonais de ce secteur. Souvenez-vous enfin que la subvention d'aide à la presse écrite privée vient d'être augmentée à 500 millions de FCFA, afin de permettre aux acteurs du privé de mieux structurer leurs entreprises.

Le renforcement des capacités des médias publics va passer par les stages de perfectionnements, le recrutement de nouveaux profils qui sont favorisés aujourd'hui par les nouvelles dispositions prises par la fonction publique. Pour ce qui est de la presse privée, il est clair qu'elle sera souvent invitée, lors des sessions de formation que le ministère de la communication organisera cette année. Nous sommes actuellement en discussion avec des



partenaires qui nous accompagneront dans la mise en œuvre de ces sessions de formation.

***Madame le Ministre, au terme de notre entretien, que souhaitez-vous ajouter pour compléter votre propos ?***

Pour la fin, je souhaite rapidement énumérer un certain nombre d'actions structurantes et de réformes que nous comptons mettre en œuvre. D'abord les textes réglementaires qui cadrent nos actions. Nous envisageons de réviser le code de la Communication. Nous comptons aussi initier une réflexion sur le statut particulier du communicateur.

Les infrastructures ne seront pas en reste car nous comptons réhabiliter l'ensemble des stations de radio pro-

vinciales et la mise en place d'un réseau de radios communautaires et renforcer les plateaux techniques de Gabon Première, Gabon Culture, Radio Gabon et Agence Gabonaise de Presse.

Dans nos perspectives, nous envisageons redonner à l'Agence Gabonaise de Presse ses lettres, en recentrant son activité exclusivement dans le souci de l'information, ce qui lui confèrera la plénitude de son rôle d'agencier.

Enfin, dans le cadre des activités de l'Institut Gabonais de l'image et du Son (IGIS), nous avons initié une réflexion sur la mise en place d'un grand festival du cinéma qui permettra de valoriser notre pays dans le domaine des arts et de l'industrie cinématographique.



**S.E. NKOSAZANA DLAMINI-ZUMA, MINISTRE À LA PRÉSIDENTE CHARGÉE DES FEMMES, DE LA JEUNESSE ET DES PERSONNES HANDICAPÉES D'AFRIQUE DU SUD**

# «La société africaine a tout à gagner en voyant ses femmes et ses filles réaliser leur plein potentiel»

*Madame la Ministre, ancienne Présidente de l'UA, vous êtes de retour ici à Addis-Abeba en tant que Ministre à la présidence chargée des femmes, de la Jeunesse et des personnes handicapées d'Afrique du Sud. Comment avez-vous trouvé l'organisation que vous avez quittée il y a quelques années ?*

Je vous remercie beaucoup pour cette opportunité que vous m'offrez de m'exprimer à travers un média crédible. Je suis ici, à la fois en tant qu'ancienne présidente de l'UA, mais aussi en tant que membre du Réseau des femmes leaders en Afrique. Et je pense que la vision que j'ai de l'Organisation est la même que celle de tous les acteurs qui sont ici, y compris vous-même. Vous étiez là quand j'étais là, tout comme vous l'êtes aujourd'hui. En quelque sorte, nous sommes des témoins vivants de l'évolution de l'Organisation.

*Dans votre rôle actuel, quelles actions spécifiques entreprenez-vous pour les femmes, les jeunes et les personnes handicapées en Afrique du Sud ?*

Nous travaillons avec les personnes handicapées et les organisations qui œuvrent pour elles, afin de nous assurer que ce que nous faisons est ce qu'elles veulent, car leur slogan est : " Rien pour nous sans nous". Donc, elles doivent être là quand nous décidons quoi faire.

L'une des réussites de mon pays est que celui-ci compte 11 langues officielles. Et, désormais, dans la Constitution, la langue des signes est la 12ème langue officielle ; ce qui est une bonne chose car les personnes sourdes ne sont pas capables de communiquer et beaucoup de gens ne le peuvent pas.

Il faut donc, en quelque sorte, apprendre la langue des signes. Nous pourrions donc leur parler. Ils peuvent nous parler. Nous



avons également décidé que la conception en Afrique du Sud, qu'il s'agisse d'un bureau, d'une maison ou de tout autre projet, devait prendre en compte les personnes handicapées. Parce que si nous ne le faisons pas, cela signifie que nous leur refusons l'accès à beaucoup de choses. Même s'ils ont un emploi, s'ils ne peuvent pas se rendre à leur bureau, que se passe-t-il ? Alors, nous estimons que leur maison doit être conçue de manière à tenir compte de leur handicap. Nous avons donc également une politique d'autoreprésentation. Nous disons que les personnes handicapées devraient être représentées par elles-mêmes, et non pas discuter d'elles sans elles. L'autoreprésentation est donc très importante pour nous. Mais ils sont également affectés par des choses qui affectent d'autres personnes, d'autres personnes marginalisées.

Nous disons donc que les compé-

tences doivent être acquises, qu'ils doivent avoir une éducation et qu'ils doivent être qualifiés pour pouvoir soit obtenir de bons emplois, soit créer des emplois, soit se lancer en affaires ou autre, comme tout le monde. Nous disons également que le gouvernement, en particulier, doit faire preuve de le-

## **NOUS PRÉCONISONS QU'IL Y AIT DES ACHATS PRÉFÉRENTIELS POUR LES FEMMES**

adership et fixer un quota d'emploi pour les personnes handicapées. Nous avons un quota de 2 %. Nous venons d'augmenter à 3% le pourcentage selon lequel chaque département, chaque sphère gouvernementale, province, gouvernement local doit essayer d'employer au moins 3% de son personnel doit être composé de personnes handicapées. Nous espérons également continuer à augmenter ce chiffre jusqu'à atteindre 7 %.

Nous préconisons également qu'il y ait des achats préférentiels pour les femmes, les jeunes et les personnes handicapées, pour les femmes qui disent 40 %, les jeunes 30 et les personnes handicapées 7 %, car nous pensons que s'ils peuvent être économiquement indépendants, cela aidera.

Nous encourageons également les familles qui ont des enfants handicapés, car parfois les familles sont gênées et cachent leurs enfants au lieu de leur donner des

opportunités.

Voilà donc certaines des choses que nous faisons. Nous menons également une campagne autour de l'albinisme parce que nous ne voulons pas de ce phénomène que l'on voit dans d'autres pays où les personnes atteintes d'albinisme sont transmises par des guérisseurs traditionnels ou des médecins traditionnels. Nous voulons donc les protéger. C'est pour les personnes handicapées.

Mais certaines choses se chevauchent. Évidemment, lorsqu'il s'agit de jeunes. Je crois fermement que la meilleure chose que nous puissions faire pour les jeunes est l'éducation et les compétences. Surtout les compétences, car beaucoup de jeunes au chômage sont inemployables, même s'ils ont un emploi, ils ne sont pas qualifiés. Pour s'intégrer et travailler correctement, je crois que chaque pays, y compris l'Afrique du Sud, devrait mener une révolution des compétences, afin de garantir que les jeunes soient qualifiés dans différents domaines.

Nous devons les orienter vers les sciences, la technologie, les mathématiques, l'innovation et l'ingénierie, car les mathématiques et les sciences sont probablement essentielles à tout ce que vous faites. Il faut donc aussi les former aux technologies numériques. Il faut les former aux différentes techniques agricoles, d'autant plus que nous vivons sur un continent qui possède beaucoup de terres arables qui ne sont pas utilisées et qui importe davantage de nourriture. Ce n'est pas juste. Nous devrions pouvoir nous nourrir. Ainsi, si nous intéressons les jeunes à l'agriculture et les formons, nous pourrions alors devenir un continent respecté, capable de se nourrir.

Un autre domaine que nous encou-



rageons est l'économie maritime. Les jeunes, les femmes et les hommes doivent également être formés à l'économie maritime et océanique. L'Afrique est entourée de mers ou d'océans : l'océan Indien, l'Atlantique, la Méditerranée et la mer Rouge. Mais nous ne profitons pas suffisamment de l'océan, qui constitue un secteur économique d'importance vitale.

*Madame le Ministre, vous êtes également une experte reconnue sur les questions transversales liées au développement intégral des individus. À ce titre, quel est votre point de vue sur le manque de ressources, de personnel et de pouvoir ou d'autorité au sein des gouvernements pour faire progresser l'égalité et la justice pour les femmes ?*

Oui, je pense qu'il est regrettable que les gouvernements, y compris le mien, ne consacrent pas suffisamment de budget aux femmes. Quelqu'un a dit un jour : "Ne me parlez pas de vos priorités. Montrez-moi votre budget. Alors votre budget me dira quelles sont vos priorités." Les femmes dans le monde sont majoritaires, et elles continueront à l'être. Deuxièmement, ce sont les femmes qui sont responsables de la perpétuation de la race humaine. Elles élèvent les jeunes. Les femmes sont les piliers de leurs familles et de leurs communautés. Donc, si vous donnez aux femmes des compétences et un accès au financement (elles ont des idées sur ce qu'elles devraient faire, mais elles n'ont pas accès au financement), elles se développeront davantage. Parfois,



même lorsque nous parlons lors des réunions, vous entendez des institutions financières débattre de microcrédit. Il n'y a rien de micro à propos de nous en tant que femmes. Oui, certaines peuvent se voir accorder des micro-prêts, mais nous voulons être présentes dans tous les secteurs d'activité, y compris l'exploitation minière, les entreprises haut de gamme. Nous devrions être là. Voilà vraiment mon point de vue. Elles doivent être compétentes comme n'importe qui d'autre pour pouvoir se débrouiller seules. Mais aussi, si vous donnez du pouvoir aux femmes et que les femmes entrent dans l'économie, le PIB de chaque pays augmentera. Mais aussi, vous donnerez aux femmes la confiance d'être autonomes si les choses ne fonctionnent pas. Au lieu de rester dans des relations abusives parce qu'elles ne peuvent pas subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants. Donc, autonomiser les femmes, c'est comme autonomiser une nation. Notre feu président, Oliver Tambo de l'ANC,

disait souvent qu'aucun pays ne peut se vanter d'être libre tant que ses femmes ne sont pas libres. Donc, aucun de nous ici ne peut se vanter d'être libre parce que les femmes ne le sont pas.

*Au cours de ce 37e sommet de l'UA, il y a eu de nombreux débats sur l'autonomisation des femmes telle que décrite dans l'Agenda*

**AUTONOMISER  
LA FEMME,  
C'EST COMME  
AUTONOMISER  
UNE NATION...**

*2063 de l'UA. Quels défis les gouvernements africains doivent-ils surmonter pour faire de cette question une réalité ?*

Ils doivent surmonter un état d'esprit. Ils doivent faire ce qui est essentiel pour que les femmes soient présentes dans tous les domaines de l'activité humaine. Les femmes doivent exercer un leadership dans tous les domaines de l'activité humaine. C'est la première étape que les gouvernements des pays africains doivent franchir. Une fois qu'ils auront compris cela et adopté la bonne mentalité, ils veilleront également à autonomiser les femmes. Ils protégeront les femmes, les respecteront, leur donneront la dignité qu'elles méritent et les pays prospéreront. Quelqu'un a dit un jour que l'autonomisation des femmes n'est pas une charité. Il s'agit de liberté pour le pays, pour la nation et pour l'humanité. Il est donc important que les hommes s'engagent également à ne jamais mépriser les femmes, à ne jamais lever la main

sur les femmes, à ne jamais les maltraiter et à respecter les femmes de la même manière qu'ils aimeraient être respectés. Mais nous devons également mobiliser la société dans son ensemble, les familles elles-mêmes, car tout commence dans la famille. Dans la famille, nous voyons que les garçons et les filles ne sont pas traités de la même manière. On permet aux garçons de maltraiter leurs sœurs. Et il y a toujours une tendance à offrir les meilleures opportunités aux garçons au détriment des filles. Bien sûr, en tant qu'adulte, vous ramenez à la société ce que la société vous a enseigné lorsque vous étiez enfant. Si, enfant, on vous a appris à maltraiter les filles, vous maltraiterez votre femme, vous maltraiterez vos copines, vous ne les respecterez pas. Donc, dans la famille, c'est ce qui doit se passer en premier. Et aussi à l'école, les enseignants ne doivent pas dire que les maths ne sont pas pour les filles. La science n'est pas pour les filles. Non. Les filles doivent tout apprendre. Et, sur le plan professionnel, nous entendons souvent que certains employeurs abusent des femmes pour qu'elles obtiennent un emploi, une promotion ou conservent leur emploi. Cela doit également être éliminé. Les femmes méritent d'être promues sur la base de leur compétence et non de manière abjecte ou sans être menacées par quiconque. Elles en ont la capacité et les femmes doivent travailler deux fois plus dur pour obtenir la même reconnaissance que les hommes. C'est un fait. Les gouvernements doivent donc être à l'avant-garde pour veiller à ce que les femmes aient toutes les opportunités, toutes les capacités. Dans les affaires, il doit y avoir une préférence pour l'approvisionnement des entreprises dirigées par des femmes car elles doivent rattraper



leur retard. Parce qu'elles ont été laissées pour compte et ce continent ne réalisera jamais l'agenda 2063 à moins que l'agenda 2063 ne soit porté par son peuple. Les Africains et les Africaines.

*Enfin, droit à l'éducation à long terme, égalité salariale, dire non aux violences domestiques, égalité des sexes : lequel de ces termes décrit le mieux, selon vous, les aspirations des jeunes femmes africaines d'aujourd'hui ?*

L'égalité des genres. Parce que si l'égalité des genres existe, cela signifie que vous aurez le même droit à l'éducation. Cela signifie que vous aurez le même droit de ne pas être maltraité. Donc, par l'égalité des genres, vous dites non à l'abus. Par l'égalité des genres, nous disons que les garçons et les filles doivent avoir les mêmes opportunités. L'égalité entre les hommes et les femmes est une valeur en soi et non seulement un moyen d'atteindre

d'autres objectifs. C'est un avantage pour tout le monde. La société africaine a tout à gagner en voyant ses femmes et ses filles réaliser leur plein potentiel. Établir l'égalité des genres est important non seulement pour des raisons d'équité et de respect des droits de l'homme, mais aussi parce que c'est une condition préalable à la réalisation de nombreux autres objectifs.

Aujourd'hui, vous constatez que les pays où les femmes sont traitées de manière égale aux hommes connaissent une croissance économique meilleure. Les entreprises dirigées par des femmes obtiennent de meilleurs résultats. Il n'y a donc aucun doute que l'égalité entre les femmes et les hommes est un avantage pour tous.

Il incombe aux gouvernements et à chaque être humain de veiller à ce que cela devienne une réalité.

**Entretien avec Sylvestre Tetchiada, à Addis-Abeba**



## SE NEZHA ALAOUIM'HAMMDI AMBASSADEUR DU MAROC EN ETHIOPIE ET DJIBOUTI

# « Nous avons décidé de diversifier et de renforcer ce partenariat »

### *Quel est l'état de la coopération entre l'Ethiopie et le Maroc ?*

Je suis ambassadeur de sa Majesté le roi en Ethiopie et à Djibouti depuis 2016. Et grâce à la visite royale effectuée par sa majesté le roi que Dieu l'assiste en Ethiopie en 2016, nous avons connu vraiment un Momentum entre les deux Etats. Un cadre juridique a été signé ce qui a renforcé le cadre de la coopération bilatérale. L'objectif commun des deux Etats est de bâtir et de renforcer un partenariat gagnant -gagnant dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Nous avons déjà la chance d'avoir un investissement dans le cadre de l'OCB de construire une usine de fertilisant qui est considéré comme le plus gros investissement marocain en dehors du Maroc. Vous savez l'Ethiopie un pays de 120 millions d'habitants, 80% des populations sont des agriculteurs qui vivent dans le milieu rural. Donc on peut très aisément comprendre que l'agriculture et le sort des agriculteurs est un domaine très stratégique au plan social et économique, le Maroc et l'Ethiopie travaillent dans ce domaine-là. Ce 17 février 2024, nous avons eu une bilatérale entre les deux ministres des Affaires étrangères et qui ont convenu de renforcer ce cadre de coopération, de le diversifier et d'aller au-delà de ce que nous

avons pu faire jusqu'à présent.

### *Pourquoi l'inauguration d'une fontaine par le Maroc à l'Union africaine ?*

Ce monument est une fontaine typiquement marocaine qui fait partie de notre patrimoine culturelle, et qui fait aussi partie de ce qui fait partie aussi de ce qui fait notre intérieure et extérieure au Maroc. C'est un don du Royaume du Maroc à la Commission de l'Union Africaine, c'est un don qui témoigne de l'amitié et de la considération et de l'estime que nous portons à notre famille africaine et à l'Institution qui représente notre famille africaine.

### *Quelle place accordez-vous au secteur éducation ?*

Elle est au cœur du développement de tout pays et nous entant que pays africain, la valorisons. La valorisation des ressources humaines est au cœur de notre stratégie de développement. Nous n'avons pas assez de ressources naturelles dans beaucoup de nos pays mais, nous avons des ressources humaines que nous devons valoriser, éduquer, former, nous développons les ressources humaines. Le Maroc à travers l'Agence Marocaine de coopération internationale depuis plusieurs années, a le privilège d'inscrire dans ses Universités, ses

écoles professionnelles, des étudiants qui viennent se faire former au Maroc et nous en sommes très fiers. L'éducation est au cœur de toutes stratégies de développement et le Maroc l'a placé au cœur de sa stratégie africaine. Nous ne pouvons pas « stratégiser » quoi que ce soit sans l'éducation ...et le Maroc l'a placé dans la partie africaine.

### *Qu'en est-il de la question du genre ?*

Le genre a toujours fait toujours partie déjà de ce que nous programmons et planifions en interne au Maroc, mais aussi, en externe dans tout ce que nous faisons avec les autres pays frères africains... Nous ne pouvons pas « stratégiser » quoi que ce soit sans prôner une équité entre l'homme et la femme.

### *Qu'en est-il des prévisions ?*

Nos deux ministres des affaires étrangères ont décidé de diversifier et de renforcer ce partenariat pour en faire vraiment une illustration puisque deux pays africains peuples frères peuvent en faire ensemble pour le bénéfice des populations et le bien-être des populations.

**Propos recueillis par Joseph Kapo**



CÔTE D'IVOIRE

# Mariétou Koné rend hommage aux femmes qui donnent le savoir

**La ministre de l'éducation nationale et de l'Alphabétisation de la Côte d'Ivoire, Mariatou Koné a rendu hommage à toutes les femmes du secteur Éducation-Formation dans son adresse du 8 mars 2024.**

"La Journée internationale de la Femme célébrée le 8 Mars de chaque année, m'offre l'opportunité de rendre à nouveau hommage à toutes les femmes du secteur Éducation - Formation. Ces vaillantes et braves femmes qui contribuent chaque jour à la formation du capital humain et à l'encadrement des apprenants", a déclaré Mariatou Koné.

La ministre, dans son adresse, a salué les "énormes sacrifices" faits par les femmes pour la bonne marche du système éducatif ivoirien.

Revenant sur le thème de l'édition 2024 de la JIF « Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme », Mariatou Koné a indiqué qu'il offre l'occasion de féliciter et de saluer leur travail, leur courage et leur abnégation à l'accomplissement de leur mission éducative.

Rappelant que l'éducation est la racine nourricière du développement durable de toute nation, la mi-

nistre a réaffirmé la volonté du Gouvernement d'œuvrer davantage pour l'amélioration des conditions de travail des acteurs du secteur Éducation-Formation en général, mais celles en particuliers des femmes. Et la poursuite des actions de promotion du genre dans l'écosystème éducation-formation.

"Qu'elles soient dans les services administratifs et techniques, dans les salles de classe (craie en main) ou techniciennes de surface, je voudrais leur rendre un vibrant hommage pour l'engagement et le don de soi au service de la Nation ivoirienne", a dit la ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation.

Mariatou Koné a aussi salué les hommes du système éducatif, compléments indispensables des femmes, qui œuvrent à relever les défis présents et futurs pour une école de qualité et de mérite, dans la transparence et dans l'équité. Quant à la Première Dame Dominique Ouattara, en voyage au Maroc, elle a souhaité que ce 8 mars soit le symbole de plus d'autonomie et d'accomplissement personnel.

**Valéry FOUNGBE**



SPECIAL 8 MARS 2024



CAMEROUN

# Chantal Biya appelle les femmes à travailler ensemble pour rendre le monde meilleur

**La grande parade des femmes pour commémorer la célébration de la 39<sup>e</sup> édition de la Journée internationale des droits de la femme (JIF) au Cameroun du 8 mars 2024, s'est déroulée au boulevard du 20 mai de Yaoundé.**

Organisée par la communauté Internationale autour du thème : Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme, l'étape de la capitale camerounaise sous haute sécurité présidée en personne par la première dame Chantal Biya qu'entouraient les membres du gouvernement, les dames du Cercle des amis du Cameroun (CERAC) dont elle est la présidente fondatrice et de nombreuses personnalités.

Fait remarquable, des applaudissements de la first lady lors du passage des différents carrés constitués entre autre des représentantes des administrations publique et privé, de la société civile, des chambres consulaires habillées en tissu pagne offert par leurs administrations. C'est une journée pour revisiter le chemin parcouru et saluer le travail accompli par les femmes dans la conquête de leurs droits, et mesurer le chemin à parcourir pour gommer les inégalités toujours persistantes entre les hommes et les femmes.

Selon la présidente du CERAC, « Les violences et les intimidations dont elles sont victimes progressent partout dans le monde. À titre d'illustration, en 2022, environ 89000 femmes et filles ont été tuées par leurs partenaires ou un membre de leur famille.

Un record depuis 20 ans ! Cela est inacceptable ». Elle ajoute pour le déplorer que, les femmes sont davantage victimes de discrimination à l'embauche, sous-représentées dans les domaines des sciences et dans les hautes sphères de décision. D'où son appel à toutes les femmes pour plus d'audace, de courage et de solidarité. La solution à la bataille passe par l'union pense-t-elle vêtue en pagne de circonstance : « c'est en travaillant main dans la main que nous rendrons le monde meilleur pour les femmes et croyez-moi, c'est la société toute entière qui en récoltera les fruits »).

## *Mutualisation des ressources*

Avant cette clôture des commémorations, le lancement des préparatifs de la célébration a eu lieu le 27 février dernier à Akono département de la Mefou-et Akono dans la région du Centre par le Pr Marie Thérèse Abe-na Ondo MINPROFF. Les difficultés rencontrées par la gente féminine ont été revisitées. À savoir : les inégalités, les violences basées sur le genre, la pauvreté et la vie chère. Les femmes d'Akono comme dans d'autres localités du pays « ont opté pour la mutualisation des ressources à travers la création de nombreuses associations et initiatives communes, à l'effet d'être plus efficaces », a déclaré le ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF).

Aussi va-t-elle plaider pour la transformation en opportunités les défis auxquels font face les femmes : stéréotypes, violences sexistes, les féminicides. Elle a offert aux fem-

mes rurales des dons : 300 pagnes, des motopompes, tronçonneuses, brouettes, machettes, moulins, pulvérisateurs, atomiseurs, arrosoirs, bottes, plantoirs, abreuvoirs, engrais dans le cadre de leur autonomisation. Dans la région de l'Extrême-Nord, où Aissa Doumara coordinatrice de l'Assomption de lutte contre les violences faites aux femmes a énuméré les types de violences : viols, mariages précoces et forcés, violences sexuelles, physiques, le déni de ressources et d'opportunités, les violences psychologiques ou émotionnelles.

La commémoration s'inscrit dans la continuité du thème prioritaire de la 68<sup>e</sup> session de la Commission de la condition de la femme prévue en mars à New -York. Le tissu officiel du pagne dévoilé le 30 janvier à Yaoundé, s'est voulu un vibrant hommage au rôle moteur des femmes dans le développement du pays.

« Nous avons voulu un pagne joyeux et dynamique à l'image du rôle désormais incontournable des femmes dans tous les secteurs d'activités » expliquait le membre du gouvernement lors du lancement officiel de l'étoffe. L'innovation a trait à l'organisation des grandes manifestations, comme le défilé et le concert de clôture des célébrations, qui ont eu lieu en alternance à Douala et Yaoundé. Objectif : impliquer davantage les femmes Camerounaises dans tous les territoires, l'amplification des campagnes de dépistage et de sensibilisation aux droits des femmes en zones rurales.

JK



MALI

# La Ministre Coulibaly Mariam Maiga rend hommage à Assimi Goita

**Le chef de la Transition malienne, le Colonel Assimi Goita a pris part avec des centaines de femmes aux festivités commémorant le 8 mars. Les femmes du Mali ont salué ses efforts dans la promotion du Genre.**

Dr COULIBALY Mariam MAÏGA, ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, n'a pas tari d'éloges sur les actions du gouvernement en faveur des femmes. Dans son allocution le 8 mars, la femme en charge des questions relatives aux femmes a mis en avant l'action du Président de la Transition.

Elle l'a vivement félicité pour son soutien constant à l'autonomisation des femmes, en mettant en avant les progrès en termes de représentativité féminine et de lutte contre les violences faites aux femmes. Elle a mis en exergue l'engagement con-

tinu des femmes dans le développement national et leur solidarité face aux défis sécuritaires du Mali.

Avant elle, Mme Goundo SISSOKO, Secrétaire Générale de la Coordination et Associations féminines du Mali (CAFO), a abondé dans le même sens sur les actions du gouvernement de Transition. Pour elle, il faut aujourd'hui transformer la résilience des femmes malienne en opportunités concrètes.

Le Colonel Assimi GOÏTA, a quant à lui, salué les initiatives visant à promouvoir les droits des femmes, en particulier dans un contexte de crise dans son pays. Le Colonel Assimi GOÏTA, a eu des mots forts pour toutes les femmes victimes du terrorisme. Il pense que les femmes doivent assumer un rôle prépondérant dans la sortie de crise.

**Valery FOUNGBE**



ALGÉRIE

## La parité réelle ou en voie de consécration est un acquis constitutionnel

A la différence de nombreux Etats où les festivités marquant la célébration de la Journée internationale de la Femme ont été présidées le 8 mars 2024, par les premières dames, les ministres, la fête à Alger était présidée en personne par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

A 24 heures des manifestations, il a au cours d'une cérémonie organisée au Centre international des conférences (CIC) « Abdellatif Rahal », en présence des membres du gouvernement et d'autres personnalités féminines de différents horizons et de moudjahidate, adressé un message à l'occasion de la JIF. Moment au cours duquel un hommage mérité a été rendu à un grou-

pe de femmes créatives, qui se sont distinguées dans divers domaines. A en croire le président de la République, le 8 mars a été, sans cesse, une opportunité pour saluer l'importante contribution de la femme dans plusieurs secteurs et sa participation remarquable au développement durable, en occupant des taux importants des postes d'emploi dans les secteurs de

l'Éducation, de l'Enseignement, de la Justice et de la Santé, et à travers son intégration réussie avec brio dans d'autres domaines, à l'instar des corps constitués où elle a fait montre de grandes performances, et d'autres de celles qui ont gravé leurs noms en lettres d'or dans le registre mémorable de lutte de la femme algérienne, et toutes les braves héroïnes ayant participé, aux côtés des révolutionnaires, à des épopées historiques pour que leurs souvenirs demeurent gravés à jamais dans nos esprits.

Il reconnaît que ces femmes étaient un modèle pour tant d'autres ayant vécu une période sombre, celle de la tragédie nationale, et qui avaient fait face avec une bravoure exemplaire à un terrorisme barbare. Des femmes médecins, enseignantes, journalistes et de différentes catégories, ayant vaincu par leurs sacrifices les forces du mal et obscures pour que l'Algérie demeure comme la voulaient les Chouhada, avançant, à pas sûrs, sur la voie tracée par les principes de la Déclaration du 1er novembre.

Aussi va-t-il ajouter qu'il n'est pas étonnant de voir la femme algérienne s'adjuger une place prépondérante, occuper de hauts postes et gagner le respect et la reconnaissance des Algériennes et des Algériens pour son apport. « L'Algérie nouvelle que nous bâtissons avec une volonté forte et sincère ne saurait se faire sans la femme, jouissant de ses pleins droits, dans la dignité et le respect, fière de son nationalisme et sa citoyenneté », a déclaré le chef de l'Etat.

Fière de son profond attachement aux traditions de la Nation, de sa capacité à suivre et à saisir les exigences de l'époque, marquée par un flux de connaissances et de progrès technique et technologique, de son talent et savoir-



faire dans les différents domaines scientifiques, culturels et sportifs, et dans les champs d'activité socioéconomique, ainsi que sur la scène de l'action associative pour ancrer la véritable notion d'une société civile qui encadre la jeunesse et influence la vie publique, la parité réelle en voie de consécration n'est pas une faveur ou une récompense, mais un acquis constitutionnel qui doit s'incarner clairement et à grande échelle dans la société algérienne.

Cet acquis, va poursuivre le numéro un algérien, ne saurait transiger avec toute atteinte à ce principe par une institution, une administration ou un responsable détenteur du pouvoir décisionnel qui minimiserait l'aptitude, la compétence et la capacité de la femme algérienne, et priverait cette dernière d'un droit qui lui revient compte tenu de ses qualifications avérées pour occuper un poste ou une responsabilité, quelle que soit son importance.

Les femmes et les filles qui ont célébré la JIF sont le prolongement expressif de la lutte et du combat

honorables de la femme algérienne depuis les temps anciens et durant la Glorieuse Révolution de libération. Elles sont également porteuses de l'espoir de l'Algérie nouvelle à l'édification de laquelle elles participent dans les campagnes et les villages, où la femme rurale demeure un symbole du sacrifice et du travail honorable, ainsi que dans les villes et les grandes métropoles, où la femme exerce des métiers complexes et pointus, s'adjugeant une place bien méritée dans toutes les fonctions, missions et responsabilités.

« Je leur adresse à toutes mes plus chaleureuses félicitations, tout en reconnaissant leur dévouement sans faille dans l'accomplissement de la lourde mission de l'éducation des bâtisseurs de l'Algérie d'aujourd'hui et de demain, dans la prise en charge de leurs familles, dans l'ancrage des valeurs d'amitié et de fraternité, ainsi que dans l'approfondissement du sentiment d'appartenance nationale et de la fierté liée à l'identité algérienne », va conclure le président Tebboune.



GABON

# La ministre des Affaires sociales, Nadine Nathalie Awanang, s'engage au nom de son pays

**La communauté gabonaise a participé à la célébration de la Journée Internationale des droits de la femme le vendredi 8 mars 2024. Parmi les articulations, la mairie de Libreville a choisi d'édifier ses femmes sur leurs droits et devoirs en matière d'état civil et de succession. Beaucoup ignorent les contours en matière de régimes matrimoniaux et droits successoraux.**

Elle s'est pour cette célébration arrimée au thème mondial de cette année : Investir en faveur des femmes, accélérer le rythme ; mais a voulu aller plus au-delà en s'inscrivant dans une approche plus pédagogique à travers l'organisation d'un atelier de renforcement des capacités dont le but était « à davantage édifier sur les droits et devoirs en matière d'état civil et de succession ».

Quelques participantes à cet atelier sanctionné n'ont pas caché leurs sentiments : « Je retiens qu'en matière d'état civil, il y a trois régimes et deux options et que le régime matrimonial a une influence sur la succession », a déclaré la première. Pour la deuxième, « Je crois que je ferai du Code civil ma bible pendant un moment », a commenté une autre qui a dit vouloir cerner toutes les subtilités liées aux régimes matrimoniaux et aux options de mariage.

Haut du formulaire Weslene Djoumbou, Doctorante en droit Public de la Faculté de Droit de l'université Nice Côte d'Azur en France, dans

une tribune, a dressé avec exactitude les acquis en termes de droit de la Femme en République Gabonaise. L'occasion, d'inviter les nouvelles autorités de la transition à davantage œuvrer pour le renforcement de la condition de la femme.

En effet, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle (1909) de nombreuses femmes ont battu le bitume afin de lutter pour les inégalités de genre auxquelles nous étions victimes. Ainsi, du Woman's day aux USA qui tire son origine de la manifestation du droit de vote des femmes en Amérique, à la journée des femmes en Europe instaurée en vue de l'obtention de nos droits civils et politiques, à la reconnaissance internationale de ceux-ci par l'ONU en 1977, nous pouvons être fière et féliciter la témérité de toutes ces combattantes braves (Winnie Mandela, Angela Davis et Djamilia Bouhired, Rosa Parks Simone de Beauvoir, Chimamanda Ngozi Adichie, aux avancées scientifiques de Madeleine Pelletier et Marie Curie...) qui ont compris, la nécessité d'affirmer la femme dans le monde comme un acteur incontournable de développement précise-telle.

Parmi les reines ayant marqué par l'autorité qu'elles ont exercée, elle cite « Ilassa de la pointe Owendo et de l'île Koniquet, Evindo et Mbumba chez les Enenga ». Au sens du droit positif interne, le point culminant au Gabon de l'histoire des droits des femmes est sans conteste, la loi-cadre « Gaston Defferre » de juin 1956 qui proclame, l'égalité des droits poli-

tiques pour tous les hommes et toutes les femmes âgées de 21 ans.

En 1983, avec la ratification de la Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDEF), on observe une nette évolution de la participation des femmes gabonaises à la vie politique. L'Etat ne ménage aucun effort pour la protection des droits des femmes.

La législation évolue avec notamment : la loi relative à la suppression des discriminations en matière successorale dans le code civil (2015). Loi pour l'instauration des quotas d'accès des femmes et des jeunes aux élections et des femmes aux fonctions supérieures de l'Etat (2016). La consécration constitutionnelle de la parité (2018); Modification du code pénal pour renforcer la pénalisation de la violence l'entrée en vigueur en 2021 de la loi 006/2021 portant élimination des violences faites aux femmes en consacrant, de façon inédite : les notions de violence patrimoniale, économique et le viol conjugal.

## Reconstruction et développement

Cette célébration s'est déroulée alors que le Gabon se trouve à un carrefour décisif de son histoire. Pays en pleine reconstruction, les participantes au JIF se sont penchées sur l'importance de l'inclusion et de l'investissement en faveur des femmes dans le processus de reconstruction nationale en cours. Après le coup d'État survenu le 30 août 2023, tout est à refaire, des institutions au tissu social, en passant



par la politique, l'économie et le vivre ensemble. D'où l'obligation d'accorder une attention particulière au rôle et à la place des femmes dans tout le processus et après. Les femmes gabonaises ont toujours été des actrices clés du développement. Pour accélérer le rythme de la reconstruction, les experts pensent qu'il est essentiel aux autorités de la transition de promouvoir l'égalité des genres, de garantir l'accès des femmes à l'éducation, à la santé, à l'emploi et à une meilleure représentation politique. Les autorités en ont profité pour lancer un appel à toutes les énergies dynamiques, aux femmes et aux hommes du Gabon, à s'investir avec fermeté en faveur de l'équité entre les sexes et de l'investissement pour les femmes. La ministre des affaires sociales Nadine Nathalie Awanang Anato, s'est engagée au nom du Gabon, à « consolider et accroître la promotion et la protection de la femme gabonaise dans le processus de transition ». Un engagement qui s'inscrit dans la con-

tinuité du combat mené par le pays en matière des droits des femmes. Si cet état des lieux dressé présente des avancées, entre autres la loi relative aux quotas de 30% et la révision des codes civil et pénal, elle souhaite davantage amplifier l'action de l'exécutif en ce qui concerne l'évolution politique, économique et sociale de la femme gabonaise. Car, le Gabon as-

## L'Etat ne ménage aucun effort pour la protection des droits des femmes...

pire à un avenir, où les femmes jouent un rôle central dans tous les aspects de la société. « Malgré des progrès notables, le rapport sur la situation des femmes gabonaises, en lien avec la décennie de la femme, souligne des manquements dans l'accès aux droits pour certaines femmes, en particulier en milieu rural », a déploré la ministre des Affaires sociales. Aussi va-t-elle inciter, l'ensemble des forces vives de la nation à plus d'efforts, pour favoriser l'émancipation de la femme gabonaise. Le thème de cette année à savoir, « Investir en faveur de la femme, accélérer le rythme », appelle à une mobilisation continue pour promouvoir les droits des femmes, estime le membre du gouvernement. « Il souligne l'importance d'investir dans les femmes pour dynamiser le progrès socio-économique ; en renforçant les ressources pour la formation, l'accès au financement et en créant un environnement favorable ».



TUNISIE

# Seul pays au monde à célébrer, deux fois l'an, la journée de la femme

La première célébration annuelle s'est déroulée le 8 mars 2024, à l'occasion de la commémoration de la journée internationale des droits de la femme.

Le ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes âgées, a pour la circonstance, loué les efforts déployés par toutes les parties pour promouvoir la situation de la Femme. Dans un communiqué de presse, ce département ministériel a réitéré l'appréciation de la Tunisie pour le militantisme des femmes palestiniennes face aux crimes de l'entité sioniste occupante et son soutien inconditionnel à la juste cause palestinienne, et s'est félicité du rôle joué par les femmes tunisiennes dans les différents domaines aussi bien en Tunisie qu'à l'étranger.

À l'occasion de cette journée ayant pour thème « Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme, il a également souligné que cet événement international constitue un rendez-vous annuel pour évaluer ce qui a été réalisé sur les plans national et régional pour promouvoir la situation de la femme tunisienne et défendre ses droits, renforcer les valeurs d'égalité, de citoyenneté et d'égalité des chances entre les sexes, et en concrétisation des Objectifs de Développement Durable. Cette structure a loué

les efforts déployés pour promouvoir la situation de la Femme.

La ministre Amel Belhaj Moussa en a profité pour réitérer l'appréciation de la Tunisie pour le militantisme des femmes palestiniennes face aux crimes de l'entité sioniste occupante et son soutien inconditionnel à la juste cause palestinienne, sans toutefois se féliciter du rôle joué par

## La ministre Amel Belhadj Moussa a aussi rappelé les choix adoptés par la Tunisie...

les femmes tunisiennes dans les différents domaines en Tunisie et à l'étranger.

Aussi va-t-elle souligner que cet événement international constitue un rendez-vous annuel pour évaluer ce qui a été réalisé sur les plans national et régional afin de promouvoir la situation de la femme tunisienne et défendre ses droits, renforcer les

valeurs d'égalité, de citoyenneté et d'égalité des chances entre les sexes, et en concrétisation des ODD. Abondant dans le sens de la détermination de la Tunisie à respecter ses engagements envers les conventions et pactes internationaux dans le but de déployer davantage d'efforts pour promouvoir les femmes, soutenir leurs acquis et renforcer leur contribution aux voies de développement global et durable, Amel Belhaj Moussa a aussi rappelé les choix adoptés par la Tunisie pour la mise en place de mécanismes d'autonomisation économique et sociale des femmes en général et des cas prioritaires en particulier, ainsi que la discrimination positive à l'égard des femmes en cas de nécessité pour une meilleure réalité de la femme tunisienne et de la famille en particulier et de la société en général. À ceci s'ajoute l'augmentation relative des crédits destinés aux programmes d'autonomisation économique qui permettront d'augmenter le nombre des femmes bénéficiaires au cours de l'année 2024.

### Sept points perdus

La JIF, issue du mouvement syndical est devenue un événement annuel reconnu par les Nations unies (ONU). « Les conflits et la hausse des prix pourraient conduire 75 % des pays à réduire leurs dépenses publiques d'ici

2025, ce qui aurait un impact négatif sur les femmes et leurs services essentiels», cette Organisation. Quelques mois après l'indépendance, le 13 août 1956, le Code du statut personnel a été promulgué, avant même l'établissement de la Constitution tunisienne. Révolutionnaire et unique dans le « monde arabe », il a annoncé la rupture de pratiques archaïques dévalorisant la femme tunisienne.

L'interdiction de mariage entre une femme tunisienne musulmane et un non-musulman, jadis consacrée par la fameuse circulaire N° 216 du 5 novembre 1973 est complètement levée. Pour Bourguiba, père de l'indépendance et premier ministre, l'avenir de la Tunisie ne pouvait se construire sans l'émancipation et la protection du statut de la femme. Le CSP pose le principe du consentement mutuel des époux comme règle de validité du mariage, institue un âge minimum obligatoire, instaure une procédure judiciaire du divorce et autorise la femme à le demander, lui attribue un droit de tutelle sur ses enfants mineurs au décès du père, lui permet de contribuer aux charges familiales, abolit la polygamie.

La femme peut dès lors travailler, ouvrir un compte bancaire, gérer son capital et créer une entreprise sans l'autorisation d'un parent ou d'un époux. Elle a également acquis le droit de demander le divorce.

La seule limite que le CSP impose est la question d'héritage. Il revient à l'homme la part de deux femmes. Le successeur de Bourguiba, Zine el-Abidine Ben Ali, a apporté au CSP plutôt des modifications qui le renforcent, et particulièrement l'amendement



du 12 juillet 1993 qui donne le droit à la femme de transmettre son patronyme et sa nationalité à ses enfants au même titre que son époux, même si elle est mariée à un étranger, à la seule condition que le père ait donné son approbation.

Selon Gender Gap, elle est classée 126e. Ce pays jadis avancée en matière de droits des femmes dans le monde arabe a perdu 7 places par rapport à 2018 (126 e sur 156 pays) en matière d'égalité de genre . En Tunisie, deux dates rappellent que la lutte pour l'égalité femme/homme est un combat permanent : le

8 mars, Journée internationale des droits des femmes et le 13 août, Fête de la Femme et de la Famille date que commémore la Promulgation du Code du statut personnel (1956). Le 13 août jour férié est une date fondamentale dans l'histoire du pays. Certes, le code est loin d'avoir octroyé aux femmes une égalité en droit complète. Mais, il a ouvert une brèche. Au CSP lui-même, il faut ajouter la légalisation précoce de la contraception et de l'IVG après l'indépendance, qui a constitué une révolution aussi importante que les changements juridiques.

SPECIAL 8 MARS 2024



BÉNIN

# Investir au profit de la femme et du genre

Le 08 mars 2024, le Bénin à l'instar des pays du monde, a célébré la 29e édition de la Journée Internationale de la Femme autour du thème : « Investir en faveur des femmes ». A cet effet, le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance et l'Institut National de la Femme ont organisé pendant deux jours au palais des Congrès de Cotonou, un forum national sur les investissements au profit de la femme et du genre.

La 29e édition de la Journée Internationale de la Femme est célébrée autrement au Bénin, loin des manifestations festives. Cette année, le gouvernement béninois a choisi de s'éloigner des clichés habituels pour s'attaquer aux difficultés qu'éprouve la gent féminine. Ainsi, du 7 au 8 mars, un forum national a rassemblé les organisations de la société civile et tous les acteurs intervenant dans la promotion des droits de la Femme pour entrevoir des perspectives heureuses, notamment en ce qui concerne les investissements au profit de la femme et du genre.

Selon des responsables du Ministère et de l'Institut national de la femme, plusieurs raisons justifient une telle option. La secrétaire exécutive de l'Institut national de la femme, Flore Djinou a notamment relevé que les violations de droits dans tous les domaines, les violences, abus et exploitations, la faible implication des femmes dans les choix stratégiques les concernant et leur faible autonomisation, influencent négativement les progrès des nations.

Au Bénin, se désolait-elle, certains comportements déviants perdurent malgré les efforts du gouvernement qui a renforcé le cadre législatif concernant les femmes, actualisé les procédures opérationnelles standardisées, créé des structures spécialisées de prise en charge intégrée, allégé les procédures d'accès au financement, mis en place l'Institut na-

tional de la femme (Inf) et fait renvoyer la sanction de certaines infractions à raison du sexe à la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (Criet).

Ce forum national a permis de lancer d'après elle, les réflexions pour corriger ces imperfections qui résistent aux réformes en cours et d'offrir un environnement plus sécurisé et épanouissant à la femme au Bénin. Son objectif est de contribuer à l'accroissement des investissements en faveur de la promotion des femmes. De façon spécifique, appuie-t-elle, les différents acteurs ont tenté de faire le bilan des investissements dans les interventions au profit des femmes au Bénin et d'amener les acteurs à prendre de nouveaux engagements pour l'accroissement des investissements en faveur des femmes.

## Plusieurs autorités mobilisées pour la cause féminine

Plusieurs communications ont meublé ces deux journées comme l'a prévu l'agenda du forum. C'est ainsi que pour le compte de la première journée, deux communications ont été données. La première communication porte sur « L'état des lieux des initiatives, des projets et des programmes en faveur de la promotion de la femme et du genre sur les cinq dernières années au ministère des Affaires sociales et de la Microfinance ». La deuxième communication était centrée sur « l'Etat des lieux de la lutte contre les Violences basées sur le genre à l'aune de la création de l'Inf ». A la suite de ces communications suivies de débat, un premier panel a été animé, axé sur « Comment accélérer l'investissement sur les femmes en politique ». Selon Bruno Gbèhinto, directeur général des Affaires sociales, « Ce que notre pays fait comme investissement pour que la femme ait sa place entière dans l'espace politique et administratif mérite d'être analysé ».

Des travaux de groupes ont permis

d'analyser les progrès du Bénin en matière d'investissements sensibles à la promotion de la femme et du genre. Lors de la deuxième journée, ces travaux se sont poursuivis, permettant aux participants de se pencher sur les défis et perspectives liés au progrès du Bénin en la matière. C'est ainsi qu'après, un deuxième panel sur la convergence et la complémentarité des actions gouvernementales en matière de promotion de la femme et du genre a été animé par six ministres de la République.

Outre le ministère des Affaires sociales et de la Microfinance, et l'Institut national de la femme, les ministères sectoriels tels que le ministère de l'Economie et des Finances, le ministère de l'Industrie et du Commerce, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le ministère des Enseignements secondaire, technique et de la Formation professionnelle, le ministère de la Santé, le ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines; des députés à l'Assemblée nationale, les Partenaires techniques et financiers, les représentants de l'Association nationale des communes du Bénin (AnCb) étaient fortement représentés. Mais également, les Organisations de la société civile, le patronat, les Organisations non gouvernementales intervenant dans la promotion des droits des femmes et les femmes élues communales et locales se sont mobilisés pour la réussite d'un tel événement.

Au-delà des différents panels, on pouvait distinguer deux stands. L'un pour l'Institut national de la femme, qui a permis de recevoir et discuter avec les femmes sur place. L'autre stand a servi de cabine d'enregistrement des femmes sur la plateforme dénommée « Compendium des compétences féminines du Bénin ».

Au terme de ces deux jours d'assises, plusieurs recommandations ont été émises et seront soumises au Conseil des ministres, ont fait savoir les organisateurs.

Cir-Raoul Hougbedji

SPECIAL 8 MARS 2024



TOGO

# TROIS PILIERS POUR LES FEMMES A RETENIR

**Les femmes togolaises invitées à se faire remarquer dans trois domaines, l'inclusion financière, la vie publique et politique lors de la célébration de 8 mars de cette année. Adjovi Lolonyo Apedoh-Anakoma, ministre de l'Action Sociale de la promotion de la femme et de la famille l'a martelé lors de son message à l'endroit des femmes à l'occasion de cette journée dédiée à elle.**

Dans un message le mercredi 6 mars 2024, la veille de la célébration de la journée internationale des droits de la femme, Adjovi Lolonyo Apedoh-Anakoma, ministre en charge des questions liées à la femme et à la famille a déclaré que la volonté du gouvernement togolais est de renforcer l'inclusion financière et la représentation des femmes dans la vie publique et politique.

En délivrant ce message en prélude à la célébration de la journée internationale de la femme, observée chaque 8 mars, la ministre Apédoh-Anakoma a rappelé le thème retenu cette année 2024 sur le plan mondial.

Le thème retenu au plan mondial est : « Investir en faveur des femmes, accélérer le rythme ». Ce choix, explique Mme Apédoh-Anakoma, fait suite au constat selon lequel il y a un ralentissement dans la mise en œuvre des programmes et projets visant « l'égalité » entre les sexes à l'horizon 2030. Cette situation est due à un déficit de financement engendré ces dernières années, par les crises économiques, les conflits, les changements climatiques et les effets persistants de la Covid 19.

Au plan national, la célébration est placée sous le thème : « Inves-

tir en faveur des femmes : renforcer l'inclusion financière et la représentation des femmes dans la vie publique et politique ». Cette préférence, dit la ministre, est faite au regard des efforts fournis par le Togo en matière de promotion du genre et de lutte contre la pauvreté et en perspective des élections législatives et régionales d'avril prochain pour lesquelles la participation des femmes doit être renforcée.

Promotion du genre que retenir ?

La situation de la participation de la femme togolaise à la vie publique et politique de même que les acquis relatifs à l'autonomisation économique et à l'entrepreneuriat ont été présentés par la ministre lors de sa sortie.

Entre 2019 et 2021, le nombre d'entreprises créées par les femmes au Togo est passé de 3 049 à 3 739, soit une progression de 24%, selon les données du Centre de formalités des entreprises (CFE) a indiqué Mme Apédoh-Anakoma en parlant de l'autonomisation de la femme au Togo. Elle a jouté que selon les données de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) en 2021, les femmes sont représentées à 81 % dans le commerce, 70 % dans la transformation agro-alimentaire et 40 % dans le secteur vestimentaire. S'agissant de la participation de la femme togolaise à la vie publique et politique, la ministre a relevé une amélioration du cadre juridique permettant aux femmes de jouir de leurs droits. Elle a évoqué la réduction de moitié des frais de caution pour les femmes dans le cadre des élections dans le pays et leur ascension aux sphères décisionnelles, notamment à la tête des institutions comme la primature, le parlement, le Haut-

Commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN).

Les femmes togolaises bénéficient de plusieurs initiatives en sa faveur selon Mme Apédoh-Anakoma qui a mentionné quelques-unes. Il s'agit, entre autres, du Fonds national de la finance inclusive (FNFI) qui est mis en œuvre depuis 10 ans. Il y ressort que 72% des crédits octroyés aux bénéficiaires sont revenus aux femmes. « Le Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (PAEIJ-SP) a permis la création de 840 123 emplois indirects, dont 41% par les femmes. Quant au Projet d'appui aux investissements agricoles des jeunes (PAIAJ), sur 8 308 emplois indirects créés, 38% ont été à l'actif des femmes », a-t-elle relevé.

Avant de conclure son message en l'endroit des femmes à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la femme, 8 Mars 2024, la ministre en charge de la Promotion de la Femme que la politique d'inclusion financière a permis non seulement une plus grande autonomie financière aux femmes, mais aussi a encouragé un entrepreneuriat permettant de contribuer au développement de leur communauté et de participer à la croissance économique du pays.

Apédoh-Anakoma n'a pas manqué de saluer la détermination, la résilience et le savoir-faire des femmes togolaises. Elle a rassuré de la volonté du gouvernement de rester toujours à leurs côtés, pour davantage d'égalité de chances et d'opportunités entre les femmes et les hommes au Togo.

Ferdinand Gade



**NIGER**

## **LA SANTE DE LA FEMME AU CŒUR DE LA CELEBRATION**

**Informer et sensibiliser les femmes sur l'endométriose pour un meilleur diagnostic, c'est l'objectif visé par la Société de Gynécologie et d'obstétrique du Niger et l'association des sages-femmes du Niger lors de la célébration de la journée internationale de la femme de cette année 2024.**

C'est par une conférence sur l'endométriose animée par le Pr Madi NAYAMA que la célébration de la journée internationale des femmes 2024 a débuté à Niamey au Niger le 8 Mars. Organisée par la Société de Gynécologie et d'obstétrique du Niger et l'association des sages-femmes du Niger en collaboration avec le

ministère de la Santé publique et l'appui de l'OMS, la conférence visait l'objectif d'informer et sensibiliser les participants sur la maladie pour un meilleur diagnostic et une meilleure prise en charge des patientes de l'endométriose au Niger. Près de 300 participants ont répondu à l'appel. Parmi lesquelles figurent des professionnels des médias,

des représentants de la société civile, des acteurs de la santé et des personnes atteintes d'endométriose. Cinq femmes âgées de 37 à 50 ans ont partagé leur expérience en décrivant les difficultés sociales, économiques et professionnelles qu'elles subissent à cause de l'endométriose. « Nous vivons avec cette maladie depuis bien longtemps. Cette conférence est une première opportunité pour briser le silence, c'est un espoir pour nos jeunes filles. J'avais 13 ans lorsque j'ai eu mes premières règles très douloureuses. Il a fallu 12 années plus tard pour qu'on découvre la maladie. Des douleurs atroces, et multiples interventions chirurgicales à l'incompréhension autour de moi. L'infertilité a été la plus douloureuse expérience car elle s'est terminée par la stérilité. Je lance un appel envers les parents à écouter le corps de leurs filles afin de les faire diagnostiquer tôt en cas de besoin.», a témoigné Koubra BAWA, cinquante ans. Elles ont ensuite fait un plaidoyer à l'endroit du ministère en charge de la Santé publique et l'OMS pour la formation du personnel sanitaire sur le diagnostic et la prise en charge de la maladie, le renforcement de la sensibilisation à l'endroit des filles dans les écoles et dans les familles pour un soutien aux patientes de cette maladie.

L'endométriose demeure une condition médicale complexe et souvent mal comprise, affectant la qualité de vie de nombreuses femmes. Selon l'OMS, l'endométriose touche près de 10 % des femmes et des filles en âge de procréer à l'échelle mondiale, soit environ 190 millions de personnes. L'endométriose engendre d'importantes répercussions sociales, économiques et en matière de santé publique. En effet, les douleurs aiguës, la fatigue, la dépression, l'anxiété et l'infertilité qu'elle provoque entraînent une diminution de la qualité de vie des personnes touchées. Chez certaines personnes, la maladie entraîne des douleurs handicapantes qui les empêchent d'aller travailler ou étudier.

L'Organisation mondiale de la Santé



a ainsi noué des partenariats avec de nombreuses parties prenantes, notamment des établissements universitaires, des acteurs non étatiques et d'autres organismes qui jouent un rôle actif dans la recherche en vue de mettre sur pied des modèles efficaces de prévention, de diagnostic, de traitement et de prise en charge des cas d'endométriose. L'OMS reconnaît l'importance de mener des plaidoyers, de sensibiliser à l'endométriose, et de renforcer

les services de lutte contre la maladie.

Au Niger, de plus en plus de cas sont enregistrés mais rares sont les femmes qui reconnaissent ce qui leur arrive. L'endométriose reste méconnue du grand public et parfois même du corps médical d'après Professeur Madi Nayama. « L'amélioration de la vie des patientes atteintes d'endométriose nécessitera que nous nous investissions davantage à améliorer la compréhension et la connaissance de la maladie, renforcer la sensibilisation du public en partageant les informations et des ressources sur diverses plateformes et en renforçant les compétences du personnel de santé. Cela contribuera à augmenter les chances d'un diagnostic précoce et à alléger la charge mentale des patientes en leur donnant le sentiment d'être entendues et connectées » a-t-il souligné. La journée internationale de la femme de cette année a été célébrée sous le thème « Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme », pour mettre en lumière l'importance de l'égalité des genres, de l'autonomisation des femmes et des filles, et de leur droit à une vie plus saine.

**AU NIGER,  
DE PLUS EN  
PLUS DE CAS  
D'ENDOMETRIOSE  
SONT  
ENRÉGISTRÉS...**



NIGERIA

# LES FEMMES NIGERIANES CELEBREES PAR TINUBU

**Le Président du Nigéria Bola Tinubu en reconnaissant les « contributions indispensables des femmes au progrès de la nation a dévoilé le 8 mars 2022 des initiatives en faveur de leur autonomisation ».**

A l'instar des pays au monde, le Nigéria a célébré la Journée internationale des droits de femme le 8 Mars 2024. C'est le président lui-même en personne qui était aux côtés des femmes dans un évènement organisé à cet effet.

C'était une occasion pour le chef de l'Etat Fédéral du Nigéria Bola Tinubu de réaffirmer son engagement à élever toutes les femmes, en particulier celles des communautés rurales, tout en saluant les femmes nigérianes, les décrivant comme des « piliers de richesse et de pouvoir ».

M. Tinubu, représenté par le secrétaire du gouvernement de la Fédération, George Akume, a pris la parole lors de l'inauguration du programme Nigeria for Women à Abuja, la capitale du Nigeria, pour commémorer l'édition 2024 de la Journée internationale de la femme.

Le président a reconnu les « contributions indispensables des femmes au progrès de la nation ». « Mon administration est engagée envers les femmes nigérianes, et cela se reflète dans mes politiques », a-t-il déclaré. « L'avenir des femmes au Nigeria semble très prometteur. »

Soulignant l'engagement de son administration en faveur de l'autonomisation des femmes, le président Tinubu a promis de soutenir les projets transformateurs relevant du ministère des Affaires féminines, qui, selon lui, visent à améliorer les opportunités pour les femmes à tra-

vers le pays.

« Le ministère des Affaires féminines travaille jour et nuit, ne ménageant aucun effort pour garantir que tous vos besoins soient satisfaits et dépassés », a-t-il déclaré.

Il a souligné l'importance de la collaboration avec les dirigeants traditionnels et les organisations internationales pour éradiquer la pauvreté chez les femmes.

"Je continuerai à partager avec vous les idées fondamentales qui feront avancer notre nation", a-t-il souligné. La ministre des Affaires féminines et du Développement social, Uju Kennedy-Ohanenye, a fait écho à l'appel au soutien au programme d'espoir renouvelé du président Tinubu, soulignant les efforts en cours pour atténuer les difficultés des femmes rurales grâce à des initiatives d'autonomisation durable.

« Nous voulons que le président Tinubu reçoive tout le soutien dont il a besoin, car il semble se soucier de nous et a travaillé si dur pour remettre le pays en marche », a-t-elle déclaré.

« Si nous avons formé autant de personnes et qu'elles se retrouvent dans la rue à ne rien faire, il est temps de responsabiliser ceux qui ont été formés. Lorsque nous les responsabilisons, nous réduisons la pauvreté, mais si nous continuons à les former sans cette autonomisation, nous augmentons la pauvreté ».

Elle a déclaré que la distribution de ressources essentielles et d'outils innovants tels que des machines à griller le poisson, des machines de traitement du riz, des machines à manioc (Akpu), des machines à feuilles amères, des machines de traitement du gari et des tricycles roses vise à autonomiser les femmes dans divers

États.

Les États qui ont reçu ces machines sont Anambra, Kano, Rivers, Imo, Lagos, Oyo, Katsina, Gombe, Kebbi, Adamawa, Ebonyi, Niger, Bayelsa, Benue et Jigawa.

« Nous sommes allés de l'avant pour donner l'exemple. Comme on dit, la charité commence à la maison. Il faut donc d'abord donner l'exemple. Au moment où nous parlons, nous avons acquis beaucoup de machines parce que nous nous intéressons au développement économique durable pour réduire la souffrance des femmes afin qu'elles puissent gagner de l'argent avec moins de souffrance », a-t-elle déclaré.

Mme Kennedy-Ohanenye a également souligné l'importance d'amplifier la voix des femmes et d'impliquer les dirigeants traditionnels en tant qu'alliés essentiels dans les efforts d'autonomisation à la base.

« Les pères royaux sont ici parce que l'hymne national féminin dit : nous ne pouvons pas rester silencieux. Ils sont là pour nous donner une voix. En effet, lorsque nous distribuons ces articles, les femmes des zones rurales n'en bénéficient pas. Après tout, parfois, ils ne savent pas comment les obtenir. C'est pourquoi M. le Président les implique aujourd'hui pour nous permettre d'atteindre leurs femmes dans les villages, afin qu'elles jouent un rôle essentiel en tant que coordinatrices majeures », a-t-elle déclaré.

Le ministre a saisi cette occasion pour dévoiler à l'assistance son projet de créer un portail de marché électronique (Portail e-marché) destiné à présenter les efforts entrepreneuriaux des femmes, offrant ainsi une plateforme d'autonomisation et de visibilité économiques.



BURKINA FASO

# LES FEMMES DE LA BRIGADE VERTE A L'HONNEUR

**Le Capitaine Ibrahim TRAORE, président de la Transition au Burkina-Faso a rendu une visite inopinée aux femmes de la Brigade verte tôt le mardi 5 mars 2024 pendant qu'elles étaient en pleine activité sur le Boulevard Thomas Sankara.**

En prélude à la journée internationale des droits de la femme que le premier citoyen du Burkina-Faso s'est rendu à la brigade verte 48 heures avant la journée Internationale de la femme de cette année. Cette visite initiée à l'orée de la 167e Journée internationale des droits de la femme a été une occasion pour le Chef de l'État de magnifier les femmes burkinabè, modèles de combativité dans leurs secteurs d'activités.

« Nous célébrons les héros tous les jours particulièrement ceux qui tombent sur les champs de bataille. Mais en réalité, ce sont les femmes qui sont les vrais héros ; ce sont elles qui supportent les absences des hommes », a déclaré le Capitaine Ibrahim TRAORE.

Selon le Président de la Transition, dans cette situation de guerre, de nombreuses femmes sont des déplacées internes. Elles sont également des chefs de ménages parce qu'elles ont perdu leurs époux, et souvent même leurs enfants et leurs biens. « C'est ce qui fait d'elles, des héros de notre

Nation. Nous sommes donc venus transmettre ce message à toutes les femmes burkinabè qui sont les premières à se lever et les dernières à se coucher », a déclaré le Chef de l'Etat Burkinabè.

Le capitaine Ibrahim TRAORE, a salué la bravoure des femmes de la Brigade verte qui, chaque jour, s'échinent à rendre propres les artères de la capitale. A travers elles, le président de la transition rend hommage à toutes les femmes du Burkina Faso, d'Afrique et du monde qui se battent pour un mieux-être et pour leur plein épanouissement.

Pour le Chef de l'Etat, cette journée dédiée à la femme donne l'occasion de mener la réflexion sur l'émancipation économique des femmes. « Le thème sur l'entrepreneuriat communautaire en dit long. Des réflexions sont posées pour pouvoir organiser les femmes et leur donner cette autonomie financière pour qu'elles puissent continuer à se battre et à tenir les foyers et le Burkina Faso », a expliqué le Président Ibrahim TRAORE.

Très satisfaites de la visite, les femmes de la Brigade verte ont traduit leur gratitude au Président de la Transition et salué les multiples initiatives prises dans le cadre de la reconquête du territoire national. Elles ont sollicité l'accompagnement du Capitaine Ibrahim TRAORE pour l'amélioration de leurs conditions de travail.



CONGO-JIF

## MADAME SASSOU NGUESSO A PRESIDE LES FESTIVITES

La ville de Kinkala, chef-lieu du département du Pool, en République du Congo, a été choisie pour célébrer la 114<sup>ème</sup> journée internationale de la femme, le 8 mars, par un défilé sur le boulevard Denis Sassou-N'Guesso, en présence de Madame Antoinette Sassou-N'Guesso, l'épouse du président de la République, sur le thème national, « Intensifier l'autonomisation des femmes congolaises pour parvenir à l'égalité des sexes ».

À cette occasion, plusieurs femmes issues des administrations publiques et privées, des associations, des partis politiques, ainsi que des confessions religieuses venues de Brazzaville, du Pool et d'autres localités, ont défilé en présence Mme Antoinette Sassou-N'Guesso, marraine de cette édition, du Président de l'Assemblée nationale, M. Isidore Mvouba, du Premier ministre, M. Anatole Collinet Makosso, et des membres du gouvernement.

Le défilé a débuté par l'intonation de l'hymne de la femme, les femmes congolaises ont arboré des pag-

nes avec des motifs symbolisant le 8 mars, au rythme d'une cadence soutenue.

Au cours dudit défilé, l'on pouvait lire des messages tels que « les femmes soutiennent une parité réelle entre les femmes et les hommes dans les médias », et « L'épanouissement de la jeunesse passe également par un engagement conséquent en faveur de la femme. Accélérons le rythme ». « La femme au cœur de la valorisation du gaz pour la diversification de l'économie de notre pays » et « Accélérons le rythme pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici 2030 ».

Ainsi, à travers ces différents messages, les femmes congolaises ont voulu démontrer leur implication dans la société comme, celles qui avaient défilé en 1908 dans la ville de New York pour réclamer une réduction du temps de travail, une meilleure rémunération et le droit de vote.

La journée internationale de la Femme de cette année a été célébrée sur le thème international, « Investir en faveur des femmes : accélérer le rythme ».



ECOWAS COMMISSION

COMMISSION CEDEAO

CEAO



COOPÉRATION CEDEAO-PNUD

# Une approche régionale discutée à Addis-Abeba

**La Vice-présidente de la Commission de la CEDEAO, S.E. Mme Damtien Larbli TCHINTCHIBIDJA et son équipe, comprenant le Représentant permanent de la CEDEAO auprès de l'UA, l'Ambassadeur Francis OKE, ont pris part au Forum régional des donateurs du PNUD qui s'est tenu le 15 mars 2024 à Addis-Abeba, sur le thème : Travailler ensemble pour libérer les opportunités de paix, de résilience et de croissance verte inclusive en Afrique.**

Le Forum régional, auquel ont participé les représentants et les experts des principaux partenaires basés à Addis-Abeba, a servi de cadre à des échanges constructifs dans la zone géopolitique de l'Afrique, afin d'identifier les domaines d'intervention et les priorités devant aider à améliorer les partenariats et à obtenir sur le continent, de meilleurs résultats en matière de développement.

Madame Damtien TCHINTCHIBIDJA a souligné les récents développements intervenus dans le monde, notamment l'émergence de la multipolarité et ses effets sur le régionalisme, ainsi que les questions relatives au potentiel de paix, de stabilité et de développement à long terme, en particulier dans la région de l'Afrique de l'Ouest, qui a été fortement touchée par des changements géopolitiques et géostratégiques.

Tout en rappelant les principes fondamentaux qui sous-tendent les efforts de la CEDEAO en faveur du développe-

ment durable, la Vice-présidente a souligné l'importance de reconnaître les efforts d'autonomisation des femmes dans l'espace communautaire, en particulier dans les domaines du commerce et de la gouvernance.

Elle a ajouté que la CEDEAO se trouve à un tournant, offrant à la région l'occasion unique d'un renouveau, qui appelle à une nouvelle approche de la coopération régionale, une approche qui combine les efforts et les partenariats en vue d'un changement positif.

Les discussions du Forum régional ont porté sur des questions prioritaires, notamment une attention particulière à accorder à l'alerte précoce, la prévention, la stabilité, les transitions, la sécurité et le développement humain, la croissance économique, l'autonomisation des jeunes, ainsi qu'aux communications stratégiques, au renforcement des capacités, au partenariat et à la coordination, outre l'utilisation de la plate-forme de la Communauté économique interrégionale dirigée par la Commission de la CEDEAO pour mener des discussions mieux coordonnées avec les autres CER.

Pour conclure, Mme TCHINTCHIBIDJA a félicité le PNUD et M. Matthias NAAB, Directeur du CRAP et son équipe pour la transformation accomplie sur le continent africain en général et dans l'espace CEDEAO en particulier.

**Valery FOUNGBE**



**ARLETTE SOUDAN-NONAUT,  
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DEVELOPPEMENT  
DURABLE ET DU BASSIN DU CONGO**

**« Les changements climatiques deviennent une préoccupation majeure pour les plus hautes instances du continent car ce sont des déclencheurs de crises liées aux déplacements de populations »**

*Votre ministère est en charge de l'Environnement et du Développement durable dans votre pays. Décrivez-nous, en quelques mots, vos missions et rôles pour la sauvegarde de l'écosystème environnemental au Congo ?*

Les missions et le rôle de mon département ministériel sont entre autres : - La mise en place du cadre réglementaire pour la protection de l'environnement et veiller son application à travers le suivi et le contrôle ; - De promouvoir les politiques de protections de l'environnement par l'intégration des enjeux biodiversité, la lutte contre les pollutions notamment les déchets ainsi que la lutte contre le changement climatique dans la planification

de politiques sectorielles pour le développement durable et résilient de notre pays ; - D'assurer la prévention des risques climatiques et environnementaux à travers l'éducation et la sensibilisation des citoyens sur la préservation des milieux et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles ainsi que le suivi et contrôle des activités des opérateurs économiques ; - D'assurer la représentation du Congo aux négociations internationales en matière d'environnement et promouvoir les réalisations en la matière.

*Parmi les préoccupations critiques auxquelles est confronté le continent, l'Union Africaine, lors de son récent Sommet, a cité le changement*



*climatique. Que revêt ce terme et quel est son impact sur les populations ?*

Le terme « Changements climatiques » désigne les variations des températures et des conditions météorologiques sur le long terme. Ces variations résultent principalement des activités anthropiques, notamment de l'utilisation des combustibles fossiles tels que le charbon, le pétrole, et le gaz qui produisent des gaz à effet de serre.

Comme vous le savez, bien que l'Afrique ne soit pas un continent à faible taux d'émissions de gaz à effet de serre, il n'en demeure malheureusement pas moins démuné face aux chocs climatiques.

Bien au contraire, l'Afrique en paie le plus fort tribut. Le continent est le théâtre d'une multiplication d'évènements extrêmes

**LE CONTINENT  
EST LE  
THÉÂTRE D'UNE  
MULTIPLICATION  
D'ÉVÈNEMENTS  
EXTRÊMES**

qui se manifestent selon les géographies, par des pluies diluviennes et des inondations, des sécheresses, ayant des impacts sur la santé, la sécurité alimentaire, la sécurité et l'intégrité des populations les plus vulnérables. La pauvreté déjà préexistante, risque à ce rythme de s'installer durablement et deviendra endémique en Afrique. Comme vous le savez, les catastrophes post inondations, la raréfaction des ressources en eau potable et en terres arables sont des facteurs de ralentissement du développement dont la planification est constamment mise à mal par la gestion des crises. Il faut noter que les changements clima-

tiques deviennent une préoccupation majeure pour les plus hautes instances du continent car ce sont des déclencheurs de crises liées aux déplacements de populations avec des risques d'instabilité dans certaines régions.

*Quelles mesures de prévention et de protection de vos populations avez-vous prises dans votre pays ? Quels résultats probants avez-vous obtenus à ce jour ?*

Il convient de rappeler que le ministère de l'environnement a pour mission la prévention, la sensibilisation et l'accompagnement des politiques publiques pour garantir la durabilité et la résilience de la croissance et du développement économique et social du pays.

Dans ce cadre, il est attendu le développement d'outils d'appui à la décision pour assurer l'intégrité environnementale et la résilience climatique des projets de développement économique et social du pays.

Ainsi, le Congo dispose d'un document d'orientation stratégique sur le climat appelé CDN assorti d'un plan d'action, lequel traduit en action d'une part les engagements pris pour l'Accord de Paris en termes de réduction des émissions, mais également, notre pays présentant une forte vulnérabilité climatique, la CDN offre la possibilité aux décideurs sectoriels de prendre les mesures d'adaptation qu'il conviendra afin de renforcer la résilience de leurs projets et programmes. L'adaptation au changement climatique étant très onéreuse, le ministère de l'environnement en tant que point focal des mécanismes de financement



internationaux sur le climat et l'environnement assure également le rôle de facilitateur et de mobilisateur de financement et d'appui techniques internationaux pour accompagner les secteurs pour leur transition écologique ou leur résilience climatique.

*L'agriculture industrielle, la récolte illégale de bois,*

*l'exploitation minière, la déforestation... sont les principales activités qui, aujourd'hui, menacent l'environnement dans le Bassin du Congo. Tout en définissant ce que c'est que le Bassin du Congo, pourriez-vous nous dire ce que vous faites pour circonscrire ces menaces croissantes pour les forêts et rivières de la région ?*



Situé en plein cœur de l'Afrique, le bassin du Congo occupe la deuxième place mondiale en termes de superficie des bassins versants environ 3,7 millions de km<sup>2</sup> derrière le bassin amazonien. C'est 70% de la couverture forestière d'Afrique qui s'y trouve et 91% des forêts denses et humides d'Afrique d'où l'appellation « deuxième poumon de la planète » car il constitue une réserve de carbone d'importance mondiale pour la régulation du climat. Les forêts du bassin du Congo abritent la plus importante biodiversité d'Afrique soit 60%, comprenant environ 14000 espèces de plantes et d'espèces remarquables et uniques.

Les Chefs d'Etat et de gouvernements des pays du Bassin du

Congo ont pris conscience de l'importance de la sauvegarde de ce patrimoine précieux dès le premier sommet de Rio 1992. Dès les premières alertes inter-

nationales sur le déclin environnemental, les Chefs d'Etat de la sous-région ont pris la mesure du risque encouru sur le capital naturel et ont mis en place les premiers jalons d'une gouvernance harmonisée des ressources forestières pour en assurer une gestion durable. C'est ainsi qu'est née la COMIFAC, la commission des ministres des forêts d'Afrique centrale, au travers de laquelle des cadres juridiques et institutionnels ainsi que des programmes régionaux spécifiques à la gestion durable, la certification forestière et la conservation de la biodiversité ont permis de renforcer les états en la matière et surtout de garder ces forêts dans un état de conservation élevé. Suite à l'adoption

**SITUÉ EN PLEIN  
COEUR DE L'AFRIQUE,  
LE BASSIN DU CONGO  
OCCUPE LA DEUXIÈME  
PLACE MONDIALE  
EN TERMES DE  
SUPERFICIE DES  
BASSINS...**

de l'Accord de Paris, les pays du Bassin du Congo se sont dotés d'une institution sous régionale dédiée au climat : La Commission Climat du Bassin du Congo, assortie d'un mécanisme de financement appelé fonds bleu du Bassin du Congo. Les missions de la CCBC sont entre autres de :

- Coordonner et orienter les initiatives prioritaires dans le domaine de la lutte contre les changements climatiques et du développement durable dans ses états membres ;
- Mobiliser les partenaires techniques et financiers, bilatéraux et multilatéraux et non-étatiques du continent, pour appuis techniques multiformes ;
- Assurer les synergies au niveau continental et international sur les changements climatiques à travers la diplomatie climatique.

*Enfin, le bassin du Congo, en dépit de sa taille, attire moins de fonds que les autres grandes régions forestières mondiales, selon une récente analyse des flux financiers faite par le CIFOR, Center for International Forestry Research. Il se situe loin derrière l'Asie du Sud-Est et l'Amazonie pour ce qui est de capter les fonds internationaux dédiés à la gestion durable et à la protection de la nature. Quelles sont les raisons qui expliquent que l'Asie du Sud-Est et la région amazonienne attirent plus volontiers les financements internationaux ?*

Dans le cadre de ses missions, la CCBC au travers du Fonds bleu a répertorié 254 projets requérant des financements pour leur mise en œuvre. A cet effet, une table ronde des bailleurs est programmée à Brazzaville en septembre 2024. Et en préparation de cette



table ronde, je m'appête en tant que SE CCBC à effectuer une tournée régionale en mars et avril en vue de la finalisation des dossiers avec les autorités des pays en charge des finances, du plan, de l'environnement et des forêts. Pour pallier au déséquilibre de financement malgré les politiques vertueuses et l'état de conservation des forêts du Bassin du Congo, le Chef de l'État a convoqué une réunion des trois

Bassins en octobre 2023, en vue d'activer une plus forte coopération entre les trois plus grands bassins forestiers et impulser une action et une mobilisation équilibrée des financements. Ceci pour reconnaître à leur juste valeur les services écosystémiques rendus par le Bassin du Congo au niveau mondial.

**Interview réalisée par  
Samirat Ntiaze**



# La Ministre Kaba Nialé fait son bilan : « Ma mandature a été caractérisée par de profondes mutations institutionnelles »

**« Ma mandature a été caractérisée par de profondes mutations institutionnelles, des indicateurs financiers satisfaisants qui témoignent de la résilience de la Banque, dans un contexte international et sous régional marqué par des bouleversements et des crises multiples ». C'est ainsi que la ministre de l'Economie et du Plan de la Côte d'Ivoire a résumé son magistère à la tête du Conseil des Gouverneurs de la BIDC.**

Lors de son discours de clôture à Abidjan, Kaba Nialé a souligné « Le jeu de rôle bien mené entre les organes de gouvernance et l'abnégation du personnel dans l'accomplissement des missions », qui a permis à la Banque d'enregistrer des performances remarquables.

Pendant, elle a fait remarquer que « La persistance des effets négatifs induits par la pandémie COVID-19, la dégradation des foyers de tensions politiques au Moyen-Orient, en Europe et ici même en Afrique de l'ouest et dans notre communauté CEDEAO, ont considérablement affecté la dynamique de croissance de nos économies ».

Les mesures prises par les pays des économies avancées, notamment en termes de hausse des taux d'intérêt pour contrer l'inflation, ont entraîné une augmentation des coûts d'emprunt et des défis économiques dans les régions émergentes et en développement, y compris la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a-t-elle ajouté. Par ailleurs, la ministre Kaba Nialé note que le taux d'inflation a atteint 20,9 %, soit une hausse de 3,9 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Mais, La BIDC, en dépit des nombreux défis susmentionnés, a su faire montre d'une résilience et a enregistré des performances satisfaisantes. A en croire Kaba Nialé, le portefeuille de prêts de la Banque qui a augmenté de 18,3%, avec des engagements nets cumulés atteignant 847,06 Millions d'Unités de Comptes (UC) pour 185 opérations par rapport à l'exercice précédent ; les décaissements de la Banque en faveur des projets déjà en cours ont connu une hausse de 17,42 % par rapport à 2022 pour se situer à 317,46 millions d'UC en 2023 ; les revenus d'intérêts de la Banque ont augmenté de 39%, tandis que le total des actifs a connu une hausse de 17%.

La BIDC a ainsi clôturé l'exercice 2023 avec des bénéfices en hausse de 12%, passant de 5,04 millions d'UC à 5,67 millions d'UC. Mieux, en juin 2023, la Banque enregistrait une croissance significative de son bilan, atteignant 1.252,58 millions d'UC. Ce chiffre représente 121,40 % de l'objectif projeté pour la fin de l'année 2025, s'est-elle félicitée.

Les notations de la Banque sont en progrès avec les notes B2 stable pour Moody's et B pour Fitch. Ces notations constituent une marque de confiance des marchés financiers envers notre Institution, s'est-elle réjouie.

« Assurément, ces résultats contribuent au renforcement de la solidité financière de la Banque et, lui assurent une capacité opérationnelle qui lui permet d'atteindre les objectifs du plan stratégique 2021-2025 », dit Kaba Nialé.

Ayant le triomphe modeste, la ministre de l'économie de la Côte d'Ivoire estime que « Les progrès réalisés par la BIDC sont aussi à mettre à l'actif des actions menées

au cours de l'exercice 2023 ».

Finissant son discours, elle a relevé que la mobilisation des ressources se révèle être au fil des années, le défi majeur du financement de nos économies.

« Sur un marché où les ressources sont de plus en plus onéreuses, la capacité de financement de la Banque, reste un défi. Aussi, ais-je appelé dès ma prise de fonction à la tête du Conseil des Gouverneurs à l'intensification et la diversification de la mobilisation de ressources stables. Dans cette perspective, je me réjouis du succès des négociations avec divers bailleurs et partenaires, qui ont abouti à la signature de 21 protocoles d'accords pour des montants respectifs de 420 millions de dollars dont 94 millions de dollars approuvés par le Conseil d'administration », a noté Kaba Nialé.

« Pour rappel, nous nous sommes engagés à porter le capital autorisé de la Banque de 1 milliard d'Unités de Comptes à 2,5 milliards d'Unités de Comptes. Nous sommes ici pour ouvrir la voie à une Afrique de l'Ouest plus prospère, plus intégrée et plus stable.

Nous nous engageons à ce que nos quinze États soient au rendez-vous des échéances 2030 des Objectifs de Développement Durable, et 2063 de l'Union Africaine, avec un capital humain des plus performants.

Nos concitoyens attendent de notre leadership des actions concrètes. Nos quinze États ont donc l'obligation d'être unis avec des Institutions beaucoup plus fortes. Tel est le sens de notre engagement vis-à-vis de la BIDC », a terminé Kaba Nialé.

Valéry FOUNGBE

SANTÉ PUBLIQUE

# Enjeux et déclinaisons de la notion de genre, santé et droits sexuels et reproductifs en Afrique



Du 26 février au 2 mars 2024, le Palais des Congrès de Rabat (Maroc) a abrité les travaux de la 11<sup>ème</sup> édition de la Conférence Africaine sur les Droits en Santé Sexuelle et Reproductive (de son acronyme anglais, ACSHR - African Conference On Sexual Health And Rights). Les travaux conduits sous le thème : "la santé sexuelle et reproductive et le bien-être familial en Afrique", furent un moment de convergence des connaissances, de l'innovation et de la collaboration. Objectif ? Redessiner l'avenir de la santé et des droits en Afrique.

Placé sous le Très Haut Patronage

de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, cet événement était organisé par l'Association Marocaine de la Planification Familiale, avec l'appui technique et financier de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Pendant six jours, il a été rythmé par près d'une trentaine de sessions animées par des décideurs venus d'Afrique et d'autres pays du monde, des membres de gouvernements, des premières dames, des universitaires, des panélistes de haut niveau, des membres de la société civile, des jeunes et de plusieurs autres acteurs opérant dans des secteurs dont les activités ont un rapport avec les problématiques de santé.

Pour Gilbert Mokoki, le ministre de

la Santé et de la Population du Congo, cette conférence s'inscrit dans le cadre de la promotion des politiques et des programmes centrés sur les personnes en matière de Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) et l'amélioration de la qualité de vie des individus, des familles, des communautés dans les pays africains.

Et de préciser : « la Santé Sexuelle Reproductive (...) est un état de bien-être physique, mental et social, et non seulement l'absence de maladie ou d'infirmité en ce qui l'appareil génital dans son anatomie et son fonctionnement ». « A cela s'ajoutent tous les aspects de la sexualité et de la reproduction concernant la santé de la femme et de l'enfant et des je-

unes adolescents. Actuellement, ce concept s'étend aussi bien chez la femme ménopausée que chez l'homme », a-t-il renchéri, à Hommes d'Afrique Magazine. Selon cet homme d'Etat, la planification familiale, la santé maternelle et infantile, les cancers génitaux et mammaires, les maladies sexuellement transmissibles, le VIH-Sida, la communication pour le changement de comportement, l'infécondité font partie des composantes de la SSR.

Aussi, le rassemblement de Rabat a-t-il connu une pré-conférence des jeunes. Celle-ci a eu lieu les 26 et 27 février 2024, au Complexe Moulay Rachid de la Jeunesse et de l'Enfance à Bouznika. Au cours de celle-ci, l'accent a été mis sur la promotion et la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence Internationale sur la population et le développement (CIPD) et se veut une contribution significative à la réalisation de l'Agenda 2030, en particulier les ODD 3 et 5, ainsi que l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Elle a été également, une occasion pour discuter, partager et étendre les progrès réalisés sur la SSR des femmes et des jeunes en Afrique et a permis d'identifier, d'interroger et de consolider les meilleures politiques et les bonnes pratiques en la matière.

### Mettre en lumière les progrès réalisés

Selon la Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF, de par son acronyme anglais - International Planned Parenthood Federation) dont la mission est de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des femmes et des hommes, en agissant pour la santé et les droits sexuels au niveau politique et sur le terrain auprès des populations, en dépit des efforts des partenaires, plus d'une femme sur cinq sexuellement actives jusqu'à l'âge de 25 ans a un besoin urgent de contraception. « Une femme sur 10 en âge de fécondité se trouve dans une situation de grossesse sans avoir accès à aucun planning familial », a déploré, Alvaro Berjmejo, le directeur général de l'IPPF.

Berjmejo a aussi évoqué les pratiques d'avortement les plus prévalentes qui provoquent des taux de mortalité élevés dans le monde. L'IPPF travaille d'arrache-pied dans 160 pays à travers le monde, par le biais de ses associations membres, avec plus de la moitié des opérations sur le continent africain, pour fournir des services de premier rang, a souligné ce manager. La première dame de la République de la Zambie, Mutinta Hichilema, intervenant à son tour, a fait observer que cette conférence devrait être l'occasion de mettre en lumière les progrès réalisés en Afrique en matière de santé sexuelle et reproductive. Elle a saisi l'occasion pour

## TOUTE FILLE EN ÂGE DE PROCRÉER EST CONFRONTÉE À DES DÉFIS CONSIDÉRABLES

partager la vision de son pays quant aux défis affrontés et les moyens de les relever au niveau continental, notamment à travers l'adoption d'une approche fondée sur le cycle de vie.

« Toute fille ou femme en âge de procréation est confrontée à des défis considérables tels que les infections par le VIH et les maladies liées aux Sida qui requièrent notre intervention », a fait constater l'épouse du président zambien. « Les efforts des pays africains doivent être consentis et concentrés autour du bien-être physique, émotionnel et mental ».

Brigitte Touadera, Première Dame de la République Centrafricaine, quant à elle, s'est penchée sur le taux très élevé de la mortalité maternelle dans son pays, qui occupe « la 4e position en Afrique après le Soudan du Sud, le

Tchad et le Niger » en ce qui concerne cet indicateur.

Et de conter : « les dystocies, les complications des avortements clandestins et les infections après accouchement sont parmi les principales causes de la mortalité maternelle en République Centrafricaine ». « En réponse à cette situation, la République Centrafricaine a développé un Dossier d'investissement pour la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile », a enchaîné l'illustre oratrice. « L'objectif est d'entreprendre des actions qui permettront de passer de 835 décès pour chaque 100.000 naissance vivante en 2023 à moins de 600 en 2026 », a poursuivi Madame Touadéra.

C'est au Caire, en 1994, lors de la Conférence internationale sur la population et le développement, que la lumière avait été faite, à l'échelle mondiale, de façon spécifique, sur les droits et la santé en matière de procréation eu égard en particulier au VIH/Sida. A l'évidence, 30 ans après ladite conférence qui prônait les droits en matière de santé de la reproduction ; l'objectif de « faire en sorte que des informations complètes et factuelles et toute la gamme des services de santé en matière de reproduction, y compris la planification familiale, soient accessibles » est encore loin d'être atteint pour les jeunes en Afrique subsaharienne. Et, même si la santé reproductive a enregistré d'appréciables progrès ces dernières années - les panélistes l'ont relevé au cours de la 11ème édition de l'ACSHR - il faut porter une attention accrue sur l'information visant de nombreux défis à surmonter. L'enjeu étant de tout mettre en œuvre, afin que le "Programme 2030" de l'Organisation des Nations Unies, qui comprend de nombreux accomplissements liés à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et filles, et à la santé et droits sexuels et reproductifs qui dépassent amplement les engagements des OMD, devienne réalité.

Sylvestre Tetchiada

MARBOUHA

# Quand Cosmétique et Coupe du Monde se Marient...



**Les laboratoires L'Or d'Orient dévoilent fièrement leur toute nouvelle marque de cosmétiques, Marbouha, en vue de l'organisation historique de la Coupe du Monde 2030 au Maroc.**

Un événement qui marque une première en Afrique, mais pas seulement.

Marbouha se présente comme un hommage vibrant aux femmes africaines et à la richesse des matières premières du continent, désormais mises en lumière dans l'univers cosmétique.

L'initiative de Marbouha ne se limite pas à une simple gamme de produits de beauté. Elle incarne un mariage harmonieux entre l'univers de la cosmétique et celui du sport, célébrant ainsi la beauté naturelle tout en soutenant un événe-

ment sportif d'envergure mondiale.

***Hommage aux Femmes Africaines***

Marbouha ne se contente pas d'offrir des produits de qualité. Elle porte en elle un message profond d'admiration envers les femmes africaines, leurs histoires, et leurs beautés diverses.

Chaque produit, qu'il s'agisse de crèmes hydratantes, de masques purifiants, ou de soins capillaires, est un hommage à la féminité africaine dans toute sa splendeur.

***L'étendard des Matières Premières Africaines***

Au cœur de Marbouha se trouve un engagement envers l'utilisation des matières premières africaines. Des

ingrédients locaux, riches et bien-faisants, sont minutieusement sélectionnés pour offrir des produits cosmétiques de qualité supérieure.

Marbouha place ainsi l'Afrique au centre de l'attention, non seulement comme terre de sport, mais aussi comme source d'inspiration pour la beauté et le bien-être.

***Une Fusion Entre Beauté et Sport***

La Coupe du Monde 2030 au Maroc est le catalyseur de cette fusion unique entre cosmétiques et sport. Marbouha accompagnera l'événement en soutenant activement les équipes, les sportifs, et tous ceux qui célèbrent l'esprit du sport.

C'est une occasion de montrer que

la beauté et la santé vont de pair avec l'exercice et le mouvement.

### Marbouha, Une Marque Engagée

En choisissant Marbouha, les consommateurs optent pour bien plus que des produits de beauté.

Ils soutiennent une marque engagée en faveur de la valorisation de l'Afrique, de ses femmes, et de ses richesses naturelles.

C'est un geste qui va au-delà de l'achat, c'est un acte de soutien envers une vision où la beauté se conjugue avec la fierté nationale et le dynamisme sportif.

Alors que le Maroc se prépare à accueillir le monde entier pour la Coupe du Monde 2030, Marbouha se présente comme l'ambassadrice de cette fusion unique entre cosmétique et sport.

Une marque qui, à travers ses produits et son engagement, célèbre la diversité, la force, et la beauté de l'Afrique.

### Soutien aux Initiatives de Protection de la Nature

En tant que marque ancrée dans la richesse naturelle de l'Afrique, Marbouha s'engage à soutenir des initiatives locales de préservation de la nature.

Que ce soit par le biais de partenariats avec des associations environnementales ou par des actions directes sur le terrain, la marque contribue activement à la sauvegarde des écosystèmes africains.

### Éducation à l'Écologie

Marbouha ne se contente pas d'agir en coulisses pour préserver l'environnement.

Elle s'engage également à sensibiliser sa clientèle à l'importance de la durabilité et de la protection de la nature.

À travers des campagnes de sensibilisation et des messages éducatifs, la marque encourage chacun à adopter des gestes simples pour contribuer à un avenir plus vert.

En choisissant Marbouha, les consommateurs s'associent à une vision où la beauté et le respect de l'environnement vont de pair.

C'est un pas vers un mode de vie plus durable, une démarche qui contribue à préserver la splendeur de la nature africaine pour les années à venir.





MUSIQUE

# Sylama : blanche de peau, africaine dans l'âme

**De plus en plus, la musique africaine gagne des cœurs. Sylama, une danseuse professionnelle et artiste-chanteuse franco-italienne, est tombée amoureuse de l'Afrique depuis plusieurs décennies. Elle en donne la preuve à travers ses nombreuses productions, notamment son album "Didja" qui offre une vue panoramique des rythmes et musiques d'Afrique.**

Une véritable carte de visite culturelle de l'Afrique ! C'est ainsi qu'on pourrait résumer cette première production discographique de Sylvie Anne Michelle DAUSSIN, dite Sylama pour ses aficionados. Selon l'artiste, "Didja" est un cocktail enchanteur de sonorités africaines parmi lesquelles "l'afrobeat", le "agbadja", le "goumbé" ou encore le "gnawa". Quant aux chansons, elles sont exécutées en français et anglais,

mais également dans des langues africaines, notamment le dioula, parlée en Afrique de l'Ouest, surtout en Côte d'Ivoire.

## **Un album qui honore d'importantes figures africaines**

L'album "Didja" qui a connu la participation de musiciens professionnels, arbore 10 titres qui, entre autres, appellent à la danse et à la fête. Mais également et surtout, rendent un hommage mérité à plusieurs figures importantes du continent. Il s'agit de l'Ivoirien Famedji Koto, pour célébrer son immense oeuvre et préserver son héritage culturel ; des « Nanas benz » comme on les appelle communément en langue Mina parlée au Togo et au Bénin ; de Fela Anikulapo Kuti, le précurseur de l'afrobeat ; de Nelson Mandela, figure emblématique de la lutte contre l'apartheid et ancien Président de l'Afrique du Sud. A en croire Sy-

lama, "Didja" est un voyage à travers l'Afrique. Car, appuie-t-elle, chaque chanson est très différente et puise son origine dans un rythme, une danse d'un pays d'Afrique".

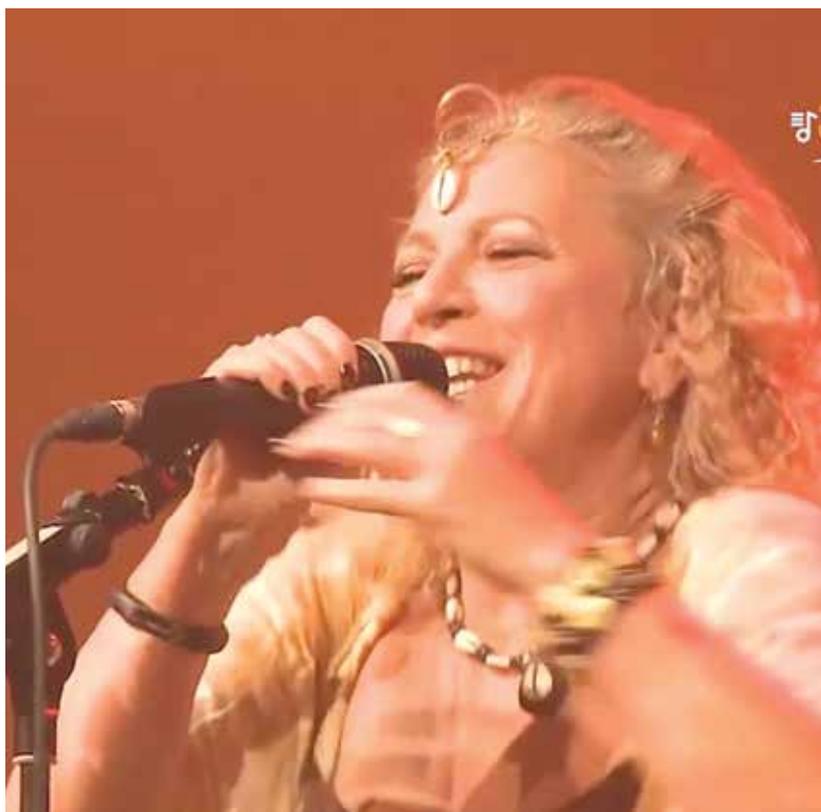
## Une africaine dans l'âme...

Les débuts en Afrique de celle que l'on surnomme à juste titre la "Reine blanche de la musique africaine", ne datent pas d'aujourd'hui. Après avoir participé à une recherche sur la musique et la danse berbères au Maroc plusieurs années plus tôt, Sylama qui était à la base, une danseuse professionnelle, tombe amoureuse de l'Afrique et décide dès lors, de puiser dans les rythmes et danses de ce continent dont l'immensité de la valeur culturelle semble inépuisable. "Quand j'ai fait des voyages d'étude en Afrique je me suis aperçue qu'elle est immensément riche et magnifique. Je me suis sentie tellement attirée. Pour moi, je n'ai pas de différence de race, ni de peau, je suis totalement imprégnée et c'est ça qui compte", confie-t-elle.

Heureuse d'avoir conquis les cœurs avec "Didja", Sylama qui a déjà entamé la préparation d'un nouvel opus, entend poursuivre le voyage en Afrique, avec beaucoup de surprises à venir. Ainsi, en avril 2024, la "Reine blanche de la musique africaine" projette d'enregistrer deux nouveaux morceaux. Le premier a pour titre, "Tais-toi, travaille et paye"; un afro reggae composé par Sylama et Wess Hamada. La deuxième chanson qui est une composition de Chaker Liman, écrite par Sylama, a pour titre "Je vis ma vie".

A noter également sur ce disque en préparation, un bel hommage à la dame aux pieds nus, la cap-verdienne Cesaria Evora, ainsi que plusieurs collaborations avec des artistes pas des moindres. On notera précisément ici, un projet musical avec Lornoar, jeune star de la musique camerounaise qui compte à son actif plusieurs lauriers grappillés lors de grands événements à travers le monde. Sylama prévoit aussi de fouler la belle terre du Sénégal où elle devra signer un duo avec un virtuose de la guitare.

La vocaliste qui entend toujours



célébrer l'Afrique, annonce que les textes de son prochain album s'inscrivent dans la même dynamique : célébrer l'Afrique en faisant davantage découvrir ses immenses richesses. Si elle tient encore à garder le mystère autour du titre, la "Reine blanche de la musique africaine" qui entend reprendre les choses exactement là où son précédent opus les avait laissées, annonce dix pages

musicales. Quant aux textes, ils puiseront dans la beauté socioculturelle de plusieurs pays dont on peut retenir entre autres, l'Afrique du Sud, le Cameroun, le Congo, le Sénégal...

## L'Afro tempo music : un style musical qui fait tendance

Dans les chansons que propose la "yovo" (terme désignant une femme blanche en langue Fon du Bénin), l'autre grande découverte qui suscite d'ailleurs une forte curiosité, c'est sans aucun doute le style musical. Il s'agit, selon la "Reine blanche..." de "Africa tempo music", qui à la base est une musique de recherche et qui se veut intemporelle. Une musique métissée à l'image de son groupe qui est un véritable "melting potes" regroupant plusieurs nationalités. Une trouvaille de Sylama, pour se démarquer de la mêlée et marquer l'originalité de son art. "Une sorte d'afrobeat fusion", souligne-t-elle. Certainement une nouvelle tendance qui fera mouche dans les années à venir.

**" QUAND J'AI FAIT DES VOYAGES D'ÉTUDE EN AFRIQUE, JE ME SUIS APERÇUE QU'ELLE EST IMMENSEMENT RICHE "**

Cir-Raoul HOUNGBEDJI



## **FPTV : Une décennie de découvertes et d'inspirations** **10 ans de rencontres, 10 ans de passions**

**FPTV** n'est pas juste une chaîne YouTube ; c'est une communauté vibrante, un carrefour où se croisent idées, tendances, et inspirations depuis dix ans. À travers des entretiens intimes avec les esprits les plus brillants des médias, de la mode, de la littérature, et de la sphère culturelle, nous avons tissé une toile de contenus riches et variés, accessible à tous. Bien-être, santé, mode, textiles d'Afrique...

Chaque playlist est un voyage, et chaque vidéo, une fenêtre ouverte sur le monde. FPTV est votre invitation à explorer l'inconnu, à vous inspirer chaque jour. Découvrez ce monde avec nous.

***Le media des femmes inspirantes.***



# Établissement Privé d'enseignement supérieur reconnu d'utilité publique par l'Etat gabonais

## NOS ETABLISSEMENTS



ÉCOLE DE MÉDECINE  
ET DE PHARMACIE



- La formation en Bio-Ingénierie et en Bio-Technologie.
- La formation permanente et le perfectionnement des cadres en activité.
- La formation à la recherche technologique.
- Et l'accès au développement.



Institut International de Recherches  
Biomédicales et de Biotechnologie  
CARLES KAMBANGOYE



FACULTÉ DE DROIT  
ET DE SCIENCE POLITIQUE



ISGEA  
Institut Supérieur  
de Gestion et Économie  
Appliquée

Une formation classique LMD (Licence - Master et Doctorat) et un Programme « Exécutive MBA » en partenariat avec l'École des Sciences de Gestion de l'UQAM du Canada (ESG UQAM)



Dis à ESSASSA, PK 23

B.P. 20411 Libreville (Gabon).

Email. contact @uil-universite.com

Téléphone : + (241) (0) 62 26 51 28 ou + (241) (0) 62 09 85 66

Site WEB : <https://uil-universirte.com>